

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2078 - 30 mai 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Prix des carburants à la hausse,  
pouvoir d'achat à la baisse...**

**Les travailleurs  
doivent riposter  
tous ensemble !**

**Intéressement, participation...**

**Poudre aux yeux  
présidentielle**



M 06189 - 2078 - F - 1,00 €

## Sommaire

### Enseignement

- p. 4
- La lutte contre les suppressions de postes
  - Le mouvement dans les écoles de Loire-Atlantique
  - Conseils pour devenir un bon ministre de l'Éducation nationale

### Journée du 22 mai

- p. 5
- Une journée d'action réussie
  - Les travailleurs du privé étaient eux aussi dans la rue
  - Toyota-Valenciennes ; Renault-Flins

### Leur société

- p. 6
- Le mouvement des marins-pêcheurs continue
  - Prix des carburants
  - Fusion Suez-GDF
- p. 7
- Travailleurs sans papiers en lutte
  - Le droit de vote des immigrés : oubliés...
  - lois européennes contre les immigrés
- p. 10
- Fusion ANPE - Assedic
  - Devoir l'ISF et ne pas payer d'impôts
  - En marge de la Coupe de France de football
  - Un gendarme s'autorise à tuer
  - Frais bancaires
- p. 16
- Sarkozy et le pouvoir d'achat
  - Les dividendes toujours en hausse
  - Seillière et ces messieurs et la famille

### Dans le monde

- p. 8-9
- Liban : un équilibre fragile. L'armée, finalement arbitre
  - Angola : Sarkozy en visite
  - Italie : le paquet anti-immigrés de Berlusconi
  - Viet Nam : trente ans après la guerre

### Dans les entreprises

- AstraZeneca à Dunkerque ; Zodiac-Rochefort (Charente Maritime) ; Hôpital de Montargis (Loiret) ; Peugeot SA
- p. 12
- ArcelorMittal-Gandrange (Moselle) ; Gepor-Ilange (Moselle) ; STMicronics - Grenoble
- p. 13
- Impôts, les agents en grève
  - RIC-Vierzon, un jeune ouvrier meurt au travail
- p. 14
- Centre hospitalier Belfort - Montbéliard ; Clermont-Ferrand ; Cartonnerie Allard-Compiègne

### Il y a 40 ans

- p. 15
- Juin 68 : Quand partis de gauche et syndicats poussaient à la reprise du travail

## • Delanoë - Royal

# De l'audace... pour mener un faux débat

Entre Delanoë et Royal, la course est lancée pour savoir qui remplacera François Hollande au poste de premier secrétaire du PS, au terme du congrès de Reims en novembre. Ce qui les motive n'est certainement pas la seule perspective d'être sacrés à Reims, mais aussi la course pour l'Élysée en 2012 : qui aura la direction du parti devrait être le mieux placé pour être le candidat du PS à la prochaine présidentielle.

Ségolène Royal a ouvert la compétition. En se déclarant candidate la première, elle s'est attiré de nombreuses critiques au sein du PS : selon ses rivaux potentiels, cette annonce était inopportune, il fallait débattre d'abord d'idées, de programme avant de parler d'homme ou de femme en l'occurrence.

De son côté, le maire de Paris Bertrand Delanoë ne pouvait se laisser distancer. Pour montrer qu'il a des idées, même s'il n'est pas encore officiellement candidat, il a donc publié un livre intitulé *De l'audace*, celle-ci consistant pour lui à se dire à la fois « libéral et socialiste ». Ségolène Royal a alors rétorqué que ces deux mots sont « totalement



incompatibles », se réclamant de Jaurès et fustigeant ce qui serait une dérive à droite de son futur adversaire. Débat d'autant plus oiseux que le mot « libéral » est suffisamment flou pour permettre toutes les interprétations.

« Les socialistes doivent être les combattants de la liberté et de

l'extension des droits, c'est ça le libéralisme politique », a expliqué Delanoë le 25 mai à la Mutualité à Paris, devant un parterre de dirigeants du PS, dont Lionel Jospin, invitant les militants « à lire le livre en entier ». Mais il n'est pas besoin de le lire pour savoir que, parmi les dirigeants socialistes, rien ne ressemble plus à un « libéral » partisan de « l'extension des droits », qu'un adversaire du « libéralisme » défenseur du système capitaliste. Car chaque fois que le PS a été au gouvernement, sous la présidence de Mitterrand ou avec Jospin, il a mené la même politique que la droite, une politique en faveur du grand patronat dans laquelle les droits réels des travailleurs ne se sont pas étendus, au contraire ! Le pseudo-débat d'idées entre Royal et Delanoë, et peut-

**Prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky**  
 Au-delà de la crise actuelle, la faillite des solutions bourgeoises à la crise du logement  
**vendredi 13 juin à 20 h 30**  
**Théâtre de la Mutualité**  
 24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup>  
 (Métro : Maubert-Mutualité)  
 Participation aux frais : 3 €

être d'autres, n'est là que pour tenter de faire oublier cette expérience, avant de la recommencer.

Que Royal ou Delanoë prennent demain la tête du PS et que l'un d'eux, après-demain, devienne président de la République, il n'y aura rien à en attendre.

Et de toute façon, les travailleurs ne peuvent pas attendre, ni novembre 2008 ni le printemps 2012 : c'est maintenant que gouvernement et patronat les attaquent. Ils ne peuvent répondre qu'avec les armes à leur disposition : la grève, les manifestations, et surtout préparer une véritable riposte d'ensemble du monde du travail.

Cédric DUVAL

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### Marseille

Dimanche 1<sup>er</sup> juin à partir de 11 h 30

Parc de Valabre à Gardanne

Navettes depuis la gare de Marseille Saint-Charles, départ devant l'inspection académique toutes les heures de 11 heures à 15 heures et de la gare SNCF de Gardanne vingt minutes plus tard.

### Bourges

Samedi 7 juin

Salle des fêtes Vignoux-sous-les-Aix

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# Quelle suite au 22 mai ?



Cela devient de la folie furieuse pour les prix de l'essence et du gazole ! Là où il fallait déboursier 30 ou 40 euros pour faire un plein il y a à peine un an, il en faut aujourd'hui le double. Et on nous affirme que ce n'est pas fini !

Les trusts pétroliers, les spéculateurs et l'État sont associés dans une opération de pillage dont toute la population est victime. Les premiers, pour s'enrichir de manière éhontée au détriment des consommateurs. Et l'État, qui se refuse à baisser les taxes énormes qu'il prélève. Les pêcheurs ont été les premiers à se révolter, mais d'autres suivront, ceux dont la profession exige une grande consommation de carburant.

La hausse continue des prix de l'essence et du gazole devient insupportable, aussi, pour cette majorité de travailleurs qui ont besoin de leur voiture pour aller au travail. Elle s'ajoute à l'emballement des prix de produits de première nécessité, produits laitiers, pâtes, riz, fruits, légumes, qu'elle accentue encore.

Et cela, alors que les salaires n'augmentent pas et que le passage à 41 du nombre d'années de cotisation pour toucher une retraite complète entraînera inévitablement une baisse du montant des pensions.

C'est une attaque généralisée contre le pouvoir d'achat du monde du travail. Salaires, prix, retraites, emploi, tout cela rend indispensable, vitale, une contre-offensive de l'ensemble des travailleurs contre le patronat et le gouvernement.

La journée d'actions du 22 mai dernier a été relativement bien suivie. Personne ne pouvait imaginer qu'une seule manifestation fasse reculer le gouvernement, même sur la seule question de l'allongement de la durée de cotisation retraite.

Se pose en conséquence la question de la suite indispensable à donner à la journée du 22 mai. Les dirigeants syndicaux insistent sur l'importance de l'unité entre confédérations dans la réussite de la journée du 22 mai. C'est sans doute vrai, mais si la seule conclusion qu'ils en tiraient était que les syndicats les plus déterminés s'alignent sur les plus timorés, ce serait faire de l'unité syndicale non pas un élé-

ment de la mobilisation, mais un obstacle.

Pour le moment aucune proposition n'est faite d'une nouvelle action d'ensemble. Les seules échéances prévues sont les cheminots le 2 juin, les métallos le 12 juin, les syndicats d'enseignants repoussant toute action à la rentrée de septembre. Pourquoi cette dispersion ? Certains dirigeants syndicaux la théorisent en appelant au « *foisonnement des luttes* » car, disent-ils, les salariés se mobiliseraient plus facilement pour des revendications catégorielles qui pourraient aboutir.

Mais c'est une mauvaise plaisanterie ! Ni le patronat ni le gouvernement n'ont l'intention de lâcher quoi que ce soit à qui que ce soit tant qu'ils ont le sentiment que le rapport de forces leur est favorable !

Appeler à des jours différents ne donne pas plus de chances d'aboutir mais, en revanche, cela disperse par avance les forces des travailleurs. Les revendications les plus vitales du monde du travail sur les salaires, sur l'emploi, sur les retraites, sont les mêmes quelles que soient la branche d'activité et la catégorie. Et c'est seulement en unissant toutes les forces pour imposer ces exigences qu'elles aboutiront.

Bien sûr, il ne s'agit pas seulement de crier « Tous ensemble » pour que cela se réalise. Mais la responsabilité des confédérations syndicales serait de proposer cet objectif-là clairement, et des actions qui soient des étapes dans cette perspective-là. Il faudrait que chaque manifestation, chaque journée d'actions, préparent une suite annoncée d'avance et qu'elles ne soient pas seulement des événements ponctuels qui finiraient par fatiguer ceux qui sont prêts à la lutte dès maintenant.

Ceux qui ont participé aux manifestations du 22 mai en sont sortis reconfortés. Reconfortés de se retrouver avec des travailleurs de différentes catégories autour des mêmes revendications. Reconfortés, pour ce qui est des travailleurs du public, par la présence de travailleurs du privé, même s'ils ne constituaient dans leurs entreprises respectives qu'une minorité.

Que l'on soit déjà prêt à la lutte ou pas encore, parvenir à la lutte d'ensemble est une nécessité. Il faut arrêter l'effondrement continu des conditions d'existence des travailleurs, et c'est le seul moyen !

**Arlette LAGUILLER**

# Non à la loi antichômeurs !

Le projet de loi sur le contrôle des chômeurs doit être présenté au Parlement avant l'été. Il s'agit de forcer les chômeurs à accepter n'importe quel emploi, même mal payé et loin de chez eux. Ainsi, la pression sur les chômeurs serait aussi une pression sur l'ensemble des salaires, au plus grand profit du patronat.

Le gouvernement a fait dans le projet quelques concessions au sujet de ce qu'il nomme « l'offre raisonnable d'emploi », puisqu'il a prévu que celle-ci soit « adaptée à la formation, aux qualifications et à la situation per-

sonnelle et familiale du chômeur » ainsi qu'à « la situation du marché du travail local ». Il maintient cependant le principe de sanctions à l'encontre des chômeurs qui pourraient être radiés s'ils refusaient deux de ces offres dites « raisonnables ».

Si ce projet de loi est voté, pendant les trois premiers mois de chômage, le demandeur d'emploi sera contraint d'accepter tout emploi payé au niveau de son ancien salaire. Ensuite, entre trois et six mois de chômage, sera considérée comme « raisonnable » toute

offre d'emploi payée à 95 % de l'ancien salaire, et 85 % au bout de six mois, avec un trajet maximal de 60 kilomètres ou deux heures de transports en commun par jour. Au bout d'un an de chômage, cela s'aggravera encore puisque les demandeurs d'emploi pourraient être contraints d'accepter tout emploi rémunéré à la hauteur du revenu de remplacement versé par les Assedic (ou l'État s'ils sont en fin de droits), et ils ne toucheraient plus alors, au mieux, que 57,4 % de leur salaire brut antérieur.

De plus, ce projet de loi ne fait aucune distinction entre toutes les formes de contrats, une mission d'intérim de quelques jours pouvant alors être jugée aussi valable qu'un CDI.

Pour combattre le chômage, il faudrait d'abord s'en prendre aux patrons, à commencer par les plus grands, en leur interdisant de licencier, et aussi prendre sur leurs profits colossaux pour permettre à l'État de créer des emplois. Au lieu de cela, ce gouvernement au service des possédants s'en prend aux chômeurs, c'est plus facile

et plus démagogique.

Ce projet de loi antichômeurs est une attaque de plus contre le niveau de vie et les droits des travailleurs, pour le seul bénéfice des patrons qui disposeront d'une main-d'œuvre encore meilleur marché. Il rejoint en cela les autres prétendues « réformes » du gouvernement, qui ne sont que des remises en cause des droits des travailleurs et des chômeurs.

**Marianne LAMIRAL**

## • Contre les suppressions de postes et la « réforme » Darcos

### La lutte continue

« Les défilés ne changeront rien à l'affaire », a une nouvelle fois asséné, en visite à Cannes, le ministre de l'Éducation nationale, affirmant d'ailleurs, à tout hasard, que le système français du second degré (collège et lycée) « est sans doute le plus coûteux du monde ».

Sans fard, Darcos pointe exactement les motifs qui inspirent la politique du gouvernement en matière d'éducation nationale : faire des économies. Des économies au mépris des centaines de milliers de salariés des écoles, collèges et lycées dont les conditions de travail seront plus lourdes et les résultats plus incertains, au mépris également de millions d'enfants, d'adolescents et de parents pour lesquels l'instruction, l'école sont les seuls investissements porteurs d'espoir dans la situation présente.

Depuis des mois, enseignants, élèves, parents, tour à tour ou dans des journées de

mobilisation importante, affirment leur refus de la politique gouvernementale sur l'école. Lors de la journée de grève et de manifestations du 22 mai, des cortèges d'enseignants et de jeunes ont une fois de plus élevé la voix contre les milliers de postes supprimés et la « réforme » de l'école à la mode Darcos. Le samedi 24, des manifestations locales ont encore eu lieu, à Paris, à Nantes, à Toulouse, à Rennes, à Saint-Etienne, Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille, Strasbourg.

Et même si la représentante d'un des syndicats d'enseignants, la SNES-FSU, a déclaré, le 27 mai, que les directions syndicales avaient décidé, à l'approche des examens, de ne pas appeler à de nouvelles manifestations avant la rentrée scolaire, des salariés et des parents restent mobilisés. Dans certaines régions, comme la Loire-Atlantique ou la Haute-Garonne, en région parisienne, en Seine-Saint-Denis et dans le



nord des Hauts-de-Seine, dans certains arrondissements parisiens, le 18<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, des mobilisations continuent, des assemblées expriment le rejet du programme de Darcos et de Sarkozy.

Contre les milliers de suppressions de postes à la rentrée scolaire et les années suivantes, contre la dégradation des conditions d'étude, contre les nouveaux programmes imposés à l'école primaire, dénoncés

par les enseignants comme une aberration pédagogique, contre la fragilisation des dispositifs de soutien et d'aide aux élèves en difficulté, la mobilisation reste à l'ordre du jour.

Viviane LAFONT

## Le mouvement dans les écoles de Loire-Atlantique

À Nantes, la manifestation départementale du samedi 24 mai contre les mesures Darcos a été un réel succès. En effet, malgré la pluie battante, plus de dix mille manifestants, enseignants et parents, souvent avec leurs enfants, sont venus en grand nombre des quatre coins du département pour crier leur colère contre les projets du gouvernement pour la prochaine rentrée.

Cette manifestation dynamique et colorée reflétait une profonde colère chez les enseignants et les parents dans les écoles primaires. Le jour de la manifestation une centaine d'écoles étaient

occupées sur les 580 que compte le département. Ces occupations d'écoles font suite à la mobilisation nationale des lycéens et enseignants contre les suppressions de postes annoncées, mais c'est le travail de sensibilisation d'une minorité combative d'enseignants qui a permis de mobiliser autant de parents dans le département. Ils revendiquent le retrait du plan Darcos et la création de 200 postes qui manquent en Loire-Atlantique pour enseigner correctement.

Le 15 mai déjà, lors de la manifestation pour la défense des services publics qui regroupait environ 15 000

personnes, le cortège des enseignants, surtout des écoles primaires, était particulièrement fourni et dynamique. La manifestation du 22 mai pour les retraites a regroupé encore beaucoup d'enseignants mais ce sont surtout les entreprises privées, le CHU, les territoriaux et les cheminots qui se sont mobilisés, soit au total 12 000 personnes.

De nouvelles actions sont d'ores et déjà programmées, comme des opérations escargot avec pancartes et distributions de tracts, des occupations d'écoles, des actions en direction des parents, des appels aux élus, etc.

Correspondant LO



## Conseils pour devenir un bon ministre de l'Éducation nationale

L'article que nous reproduisons dans sa quasi-totalité ci-dessous, a été publié dans une rubrique « Pour sourire un peu », dans un numéro d'août 1971 de *Lutte Ouvrière*.

Avec le même sourire nous ne pouvons que constater que nos conseils ont été suivis à la lettre !

1.- Avant toute chose, apprendre cette règle d'or : il n'est pas de meilleure réforme que celle qui ne coûte rien.

2.- Prendre en considération que tous les enseignants sont de dangereux agitateurs gauchistes en puissance. Ce n'est donc pas la peine d'aug-

menter leur nombre, ils font assez de mal comme ça.

(...)

4.- Les enfants de la Nation ne trouvent pas de place à l'école publique ? Mais que diable, qu'ils aillent à l'école de Dieu. Ne pas manquer de subventionner l'école privée, ça coûte moins cher que d'aménager l'école publique.

5.- Ne jamais oublier les principes républicains : l'école doit former les futurs citoyens. Les lycéens doivent donc être traités comme tels : s'ils contestent, ne jamais leur refuser le dialogue avec les matraques des forces de l'ordre : il

n'est jamais trop tôt pour apprendre.

6.- Comme parents d'élèves, élèves et professeurs ont la regrettable manie de ne jamais être satisfaits, ne pas ménager la persuasion, et leur montrer que l'école change dans la continuité. À cet égard, lancer chaque année une réforme d'envergure qui soulèvera passions et querelles idéologiques inépuisables, mais qui ne devra rien coûter :

- Deux années sur trois : changer les dates de vacances et les programmes d'histoire (c'est très bon pour l'édition).

- Jusqu'à la fatidique année

1968, la troisième année était laissée, hélas, en jachère ! Mais le souffle révolutionnaire de Mai 68 aidant, Edgar Faure eut l'idée tout simplement géniale d'introduire la réforme de la NOTATION. Désormais, l'Éducation nationale peut pratiquer son assolement triennal de réformes : NOTATION, DATES DE V A C A N C E S , P R O G R A M M E S D'HISTOIRE, puis les trois années suivantes, prendre dans l'autre sens pour revenir aux anciens systèmes. C'est inépuisable. Les différents modes de notation offrent un ultime

avantage : faire reconnaître un ministre réformateur « de gauche » et un ministre réformateur « classique » :

Le premier a des faiblesses pour la poésie des lettres, le second préfère la rigueur des chiffres.

7.- Enfin, un ministre de l'Éducation nationale avisé doit toujours se poser en toute bonne conscience la question suivante : en dehors des notes, des programmes et des dates de vacances, quel problème peut-il donc y avoir à l'Éducation nationale, je vous le demande ?

## Une journée d'actions réussie... qui appelle une suite

La journée d'action du 22 mai contre le passage de la durée de cotisation à 41 annuités pour bénéficier d'une retraite complète a été réussie. Selon la CGT, plus de 700 000 personnes dans le pays ont rejoint plus de 150 manifestations, réunissant des salariés du public, mais aussi du privé.

L'appel des syndicats concernait en effet, pour une fois, tous les salariés, quelle que soit leur catégorie. D'autre part, dans de nombreuses entreprises, il fallait compter en plus de nombreux participants à des débrayages qui ne se sont pas nécessairement déplacés aux manifestations.

Ceux qui ont répondu à cet appel ont eu raison. Le passage de la durée de cotisation à 41 ans signifierait en effet une nouvelle réduction des pensions pour ceux et celles qui, en raison du chômage ou de la maternité, n'auront pas le nombre d'annuités. Pourtant, même si le nombre de retraités augmente, la productivité du travail augmente encore plus. Il serait possible de revenir aux 37 ans et demi de cotisation pour le privé, comme pour le public, c'est-à-dire à ce qui

existait avant les attaques initiées par Balladur en 1993. Le seul vrai problème c'est la rapacité du patronat qui s'accapare l'intégralité des fruits du progrès technique et donc de la productivité.

Au-delà de la protestation contre les attaques sur les retraites, nombre de travailleurs qui étaient dans la rue le 22 mai ont voulu également exprimer leur mécontentement à l'égard de l'ensemble de la politique du gouvernement et du patronat et en particulier leur colère face à la baisse du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. La journée du 22 mai peut être une étape dans la riposte à cette politique à condition qu'elle ait une suite. Beaucoup de ses participants en sont conscients.

L'avenir dira ce qu'il sortira des discussions entre les confédérations syndicales à ce sujet. Mais cela peut dépendre aussi beaucoup de militants et de travailleurs conscients de la nécessité d'aller vers une lutte de l'ensemble du monde du travail pour faire reculer patrons et gouvernement.

Aline RETESSE

### • Renault - Flins (Yvelines)

## 41 ans de chaîne, non, non, non !

À l'usine Renault de Flins, le 22 mai, la CGT et la CFDT appelaient à débrayer deux heures en fin de poste et à se rendre à la manifestation à Paris.

La direction et l'encadrement n'ont pas été avertis de toutes sortes de pressions pour dissuader les travailleurs de débrayer. Sur les chaînes de montage, les chefs d'unité sont allés, la veille, voir un à un les ouvriers pour leur demander s'ils comptaient se mettre en grève le lendemain. En quelque sorte, cela ressemblait à une tentative sournoise d'imposer un « service minimum » chez Renault. Mais aux pressions ont aussi répondu les réactions, individuelles ou collectives. En Peinture, en effet, puisque la maîtrise tenait absolument à les voir, les travailleurs d'un secteur se sont déplacés à la convocation... à plusieurs ! Les chefs ont dû renoncer à leur cours de morale.

Et en effet, le débrayage a été suivi par 500 travailleurs d'un peu tous les secteurs de l'usine, des ouvriers de fabrication aux ouvriers professionnels et techniciens, certains secteurs étant particulièrement mobilisés, comme les travailleurs de Peinture en équipe du matin ou encore certains secteurs de professionnels dont l'avenir proche à l'usine est incertain, puisque la direction leur suggère de « se trouver un poste » ou de partir « en mission » sur une autre usine.

Sur le fond, à l'usine, personne, ni les plus âgés qui sont nombreux à la production, ni les autres, ne s'imaginent aller jusqu'à 60 ans et plus en chaîne avec les cadences imposées et les postes de plus en plus chargés. Comme disait le slogan de la manifestation « 41 ans de chaîne, non, non, non ; 37 ans et demi ça suffit ! »

Correspondant LO



## Les travailleurs du privé étaient aussi dans la rue

À propos du 22 mai, les médias ont surtout insisté sur la grève dans la fonction publique et la présence des salariés du public dans les manifestations, mais ils ont la plupart du temps passé sous silence le fait qu'ils avaient été rejoints par des travailleurs des entreprises privées. De nombreux exemples le montrent, tant dans la manifestation parisienne que dans celles de différentes villes.

À Paris, il y avait un cortège important de salariés d'Air France, mais aussi on pouvait voir des banderoles regroupant des travailleurs de Renault, Flins et Guyancourt, de Citroën-Aulnay, de Sanofi-Aventis, etc.

À Lyon, la manifestation du 22 mai, dynamique, regroupait autant de monde que celle du 15 mai (8 000 personnes), mais elle présentait une autre composition : secteur public et sec-

teur privé se mélangeaient. Des travailleurs de la chimie de Saint-Fons étaient présents, venus en cars et en voiture, ainsi que des travailleurs de Vénissieux. À Marseille, il y avait un fort cortège de la zone portuaire, ainsi que d'Eurocopter.

Dans l'Est, à Metz, le gros du cortège de 3 000 participants était composé de la CGT de PSA-Trémery, mais on pouvait aussi voir des banderoles de Renault-Sovab, Total, Arcelor Florange, les tabacs... À Montbéliard, où il y avait trois fois plus de manifestants (1 300) que la semaine précédente, les syndicats de Peugeot-Sochaux étaient tous présents et les grévistes qui défilaient étaient nombreux, au point que Peugeot a dû arrêter sa production. Des travailleurs d'autres entreprises, dont ceux de Faurecia, étaient aussi présents dans le cortège.

Dans l'Ouest, grosse manifestation d'une dizaine de milliers de personnes à Nantes où le privé, entre autres Airbus, était bien présent. Il en est allé de même à Caen, avec des travailleurs de Renault, Valeo, Bosch. À Rouen, importante manifestation aussi, avec 8 000 personnes, dans laquelle des salariés des grands magasins (Le Printemps) et des grandes surfaces ont défilé avec ceux de la Santé, du public et d'autres entreprises.

Enfin, à Beauvais, dans l'Oise, des salariés des usines de la région, Spontex, Massey-Ferguson, la Brinks, ou encore Continental ont manifesté aux côtés des postiers, des enseignants ou des salariés des hôpitaux de Clermont ou de Beauvais.

M.L.

### • Toyota – Valenciennes

## Ce n'est pas toujours la direction qui gagne

Jeudi 22 mai, une bonne centaine de travailleurs de Toyota-Valenciennes ont débrayé ou fait grève. La journée d'action sur les retraites a été l'occasion d'exprimer le mécontentement existant dans l'usine sur les bas salaires et sur la flexibilité. En effet, il y a eu plusieurs pannes ces derniers temps, et à chaque fois, comme il n'y a pas de pièces détachées pour réparer les machines, les équipes de travail ont été renvoyées chez elles. En contrepartie, la direction nous a imposé un samedi travaillé obligatoire et elle prend sur les

compteurs d'heures supplémentaires, ce qui lui permet de ne pas payer les 25 % de majoration. Toyota fait des économies sur la maintenance et nous en fait payer les conséquences !

Parmi les grévistes, il y avait des intérimaires. Et bien sûr, le lendemain, des chefs ont voulu les sanctionner. Dans un secteur, un chef a convoqué individuellement quatre intérimaires pour leur dire : « Tu n'as pas l'esprit Toyota, ton contrat est terminé aujourd'hui. » Indignés, ces quatre intérimaires, avec trois de leurs camarades embauchés, ont alors débrayé.

Ils n'ont pas cédé aux pressions de la représentante de la DRH, soutenus moralement par le reste de l'atelier qui regardait la scène avec sympathie. Finalement, la direction n'a pas voulu vérifier si la sympathie pouvait devenir active et a cédé. Les intérimaires ont repris leur poste et c'est la représentante de la DRH qui est repartie fort dépitée.

Tout cela a rapidement fait le tour de l'usine, en renforçant le moral de beaucoup.

Correspondant LO

## • Marins-pêcheurs

### Le mouvement continue

**Mercredi 22 mai le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Barnier, croyait s'être tiré à bon compte du mouvement des marins-pêcheurs. Leurs représentants acceptaient son plan et portaient le défendre devant les marins en colère. Ils affirmaient alors à qui voulait les entendre que satisfaction avait été obtenue et que le gazole reviendrait désormais à 40 centimes d'euro le litre, même si son prix de marché était de 70 centimes.**

Mais les marins avaient toutes les raisons d'être méfiants. C'étaient le même président, le même ministre... et les mêmes représentants qui leur avaient garanti le gazole à 30 centimes en novembre 2007. Devant la complexité du mécanisme de compensation du prix du gazole proposé par le gouvernement, de

nombreux pêcheurs exigent désormais la garantie la plus simple : payer le carburant 40 centimes le litre tout de suite et sans limitation de temps !

Après un temps d'hésitation le mouvement, ainsi que les actions coup de poing, ont donc repris dans de nombreux ports de pêche. Des raffineries ont été blo-

quées dans le Midi et en Normandie, des ferries dans le Nord, des hypermarchés dans le Pas-de-Calais, des routes un peu partout.

Le mouvement semble aussi s'approfondir car les marins-pêcheurs de différents ports se réunissent, parcourant de longues distances pour discuter de leurs problèmes communs et des suites de la lutte. Ceux du Languedoc-Roussillon et de Provence se sont regroupés à Sète, ceux de la Manche à Dieppe. Au Guilvinec, en Bretagne, 301 marins sur 508



présents ont reconduit la grève contre l'avis de leurs représentants.

Une réunion s'est même tenue dimanche 25 mai en Italie au cours de laquelle des marins d'Italie, de France, d'Espagne et du Portugal ont discuté d'une action commune, alors qu'une grève a commencé lundi 26 dans trois ports de Catalogne.

Pour l'instant le gouver-

nement se contente d'attendre et d'envoyer des CRS. Mais si le mouvement continue à s'étendre, on verra sans doute une troisième mouture du plan Barnier pour la pêche. Et ce qui semble « impossible » aujourd'hui, payer le gazole en dessous du sacro-saint cours du marché, le deviendra peut-être.

Paul GALOIS

## • Prix des carburants

### La poule aux œufs d'or des trusts pétroliers et de l'État

**Mardi 27 mai Sarkozy, interrogé sur le prix des carburants, a déclaré que « ça ne va pas s'arranger ». Ce pronostic original reprenait celui fait la semaine précédente par le PDG de Total lui-même. Ce dernier, tout en déplorant la hausse des cours « exagérée par la spéculation », ne voyait pas de moyen d'y mettre fin.**

Ce dirigeant d'un des principaux trusts pétroliers négligeait toutefois d'ajouter que les pétroliers sont eux-mêmes les premiers acteurs et les premiers bénéficiaires de la spéculation. Total, par exemple, a fait plus de douze milliards d'euros de profit l'an passé.

Sarkozy n'a pas dit un mot de ces gains monstrueux, véritable rente de situation répartie entre quelques groupes privés, leurs dirigeants et leurs actionnaires. Mais il a bien fallu qu'il réponde sur les quelque 65 % de taxes que l'État perçoit sur les carburants et qu'il explique pourquoi il serait impossible de les réduire pour faire baisser le prix à la pompe. « Je ne vais pas prendre sur l'impôt des Français pour subventionner le pétrole », a déclaré le président. Son ministre Woerth avait quant à lui affirmé que « baisser la fiscalité inciterait à la consommation », ce qui serait mauvais pour l'écologie.

La défense des contribuables et de l'écologie ont bon

dos ! Si l'État ne veut pas se passer des 25 milliards que représentent les taxes sur les carburants, c'est parce qu'il les a déjà distribués sous forme de cadeaux aux plus riches.

Quelques mesurètes ont été annoncées par Sarkozy, comme une prime à la cuve de 200 euros et une tarification spéciale du gaz, pour les familles les plus pauvres se chauffant au fioul ou au gaz. Elles seront financées par les seules recettes supplémentaires de TVA engendrées par l'augmentation des prix du carburant. Elles ne régleront évidemment rien et n'empêcheront pas la hausse des prix du carburant de retomber sur la masse de la population. Beaucoup d'entreprises feront payer aux consommateurs la hausse de leur facture de carburant par l'augmentation des prix. Celles qui ne le peuvent pas, comme nombre de marins-pêcheurs, de petites sociétés de transport, certains agriculteurs, etc., seront peut-être acculés à la faillite. Quant aux millions de tra-

vailleurs qui sont contraints d'utiliser leur véhicule pour aller travailler, aux millions de familles des grandes banlieues et des petites villes qui ne peuvent pas s'en passer dans la vie quotidienne, ils verront leurs revenus de plus en plus amputés.

À tous ceux-là, et ils sont l'immense majorité, Total et Sarkozy ne proposent que de payer encore et toujours, directement et indirectement, pour augmenter les profits des capitalistes.

P. G.



## • Fusion Suez-GDF

### Suez met la main sur le robinet du gaz

Les dirigeants du groupe privé Suez et ceux de l'ex-groupe public Gaz de France ont annoncé lundi 26 mai que le « dernier obstacle » à la fusion des deux entreprises était levé. Cet obstacle n'était pas bien haut : il suffisait que le comité central d'entreprise de GDF se réunisse et donne son avis, purement consultatif. Le CCE a voté contre la fusion, mais celle-ci peut donc se faire !

La privatisation de fait de Gaz de France, préparée de longue main par les gouvernements successifs et finalisée

depuis février 2006 par le projet de fusion avec Suez, est donc maintenant imminente. Elle ne présage rien de bon ni pour les salariés des entreprises concernées, ni pour les usagers du gaz.

Alors que GDF a augmenté ses bénéfices sur les ventes aux particuliers de 700 millions d'euros l'an dernier, le gouvernement l'a quand même autorisé à augmenter ses tarifs de 4 puis de 5,5 % depuis le début de l'année. Et cela ne fait sans doute que commencer, car le plan d'entreprise Suez-GDF mise sur une suppression en

2010 des tarifs réglementés, c'est-à-dire sur la liberté des prix. Et comme il n'y pas de limite à la voracité des actionnaires et rien que l'État puisse leur refuser, on peut prévoir des hausses à faire pâlir celles de l'essence.

Le raccordement au gaz de ville, qui fut un progrès, payé et amorti par toute la société, va ainsi devenir un moyen supplémentaire d'étrangler les consommateurs pour accumuler des profits privés.

P. G.

## • Travailleurs sans papiers en lutte

# Le gouvernement doit les régulariser !

**Le 23 mai, le ministre de l'Immigration Hortefeux a déclaré qu'environ 150 travailleurs sans papiers avaient été régularisés. C'est très peu, face au millier de demandes déposées il y a plus d'un mois par la CGT et Droits Devant.**

En ne répondant ainsi qu'au compte-gouttes, au cas par cas, le ministère de l'Immigration essaye de pourrir la grève menée par les travailleurs sans papiers pour leur régularisation.

Malgré cela, aujourd'hui, en Île-de-France, plus de quarante entreprises sont toujours occupées par des centaines de travailleurs sans papiers, certains en grève depuis le 14 avril. Et de nouveaux salariés sans papiers se joignent au mouvement : un sixième restaurant est occupé sur les Champs-Élysées. Dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, rue du Chemin-Vert, une entreprise plaçant des femmes de ménage dans les hôtels de la capitale est occupée depuis le 23 mai. Dans cette entreprise,

huit Maliennes en grève, excédées, ont dénoncé leur surexploitation : moins de 500 euros par mois pour 40 heures par semaine ! De même dans une petite entreprise familiale d'entretien et de ménage dans les immeubles du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les cinq salariés maliens sans papiers se sont mis en grève et ont occupé le local des

fournitures. De tels cas se multiplient.

Les sans-papiers sortent, peu à peu, de l'ombre et de plus en plus de personnes les soutiennent dans leur combat. Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils payent des impôts et cotisent ici : ils doivent être régularisés !

Louis BASTILLE

## — de Paris à Cannes —

À Cannes comme à Paris, les travailleurs sans papiers se sont fait entendre.

Durant le festival, une centaine de ces travailleurs ont manifesté sur la Croisette avec le collectif CGT des Alpes-Maritimes. Celui-ci dénonce le fait que 3 000 à 4 000 salariés sans papiers sont employés dans le département, en particulier dans les prestigieux hôtels de Cannes.

Heureusement, pour une fois, des soutiens aux sans-papiers étaient aussi présents en haut des marches du festival. Car l'équipe du cinéaste Laurent Cantet, qui a reçu la palme

d'or pour son film *Entre les murs*, est aussi connue pour les soutiens qu'elle apporte aux luttes des sans-papiers. En mai 2007, à l'embarquement d'un vol Paris-Bamako, les membres de cette équipe de tournage s'étaient opposés, avec succès, à l'embarquement de force d'un travailleur camerounais. Laurent Cantet, militant de RESF (Réseau éducation sans frontière), parraine aussi la demande de papiers de la mère malienne d'un des collégiens qui joue dans son film.

L. B.

## • Sofrabrick – Gonesse (Val-d'Oise)

# 50 travailleurs sans papiers en grève

**Depuis le 15 mai, une grande partie des travailleurs de l'entreprise Sofrabrick, à Gonesse dans le Val-d'Oise, sont en grève et campent devant l'usine. Ils réclament un titre de séjour et une amélioration de leurs conditions de travail et la réintégration de travailleurs licenciés ces dernières semaines.**

Sur la centaine de salariés de l'entreprise, plus de la moitié n'ont pas de papiers. L'employeur pensait ainsi avoir une main-d'œuvre corvéable à merci. Contre un smic, le patron impose souvent des journées de 12 ou 13 heures de travail avec une seule demi-heure de pause, de nombreux dimanches et jours fériés travaillés et des congés difficiles à prendre ; ainsi, certains salariés n'ont pas pris de congés depuis des années. Voilà ce que ne veulent plus supporter les grévistes de Sofrabrick.

La grève ralentit sérieusement la production de l'usine et entache sérieusement sa réputation. Cette société est le

numéro un français de la fabrication de feuilles de brick. Elle a touché il y a quelque temps une subvention du Fonds européen de développement, de plus de 1 500 000 euros, pour moderniser et diversifier ses chaînes de production de pâtes alimentaires. Le directeur commercial se vantait à l'époque d'avoir été « efficacement aidé par la municipalité et les représentants de la préfecture ». Depuis, l'employeur a pu à nouveau compter sur le soutien de ces respectables relations, alors que lui-même est bien peu respectueux de la législation du travail.

Ainsi, il a tenté de faire déclarer la grève illégale car les

revendications, d'après lui, ne concerneraient pas l'entreprise, il a réussi à faire déplacer à plusieurs reprises un important dispositif policier, ainsi qu'à obtenir le soutien d'un député lors d'une manifestation de quelques dizaines de personnes, organisée par la direction pour la liberté du travail. Il n'hésite pas par ailleurs à faire appel à une partie de la maîtrise ainsi qu'à une société de gardiennage pour provoquer les grévistes.

Les tentatives d'intimidation sont pour l'instant sans effet. Les grévistes sont déterminés et ils reçoivent chaque jour de nombreux témoignages de solidarité de travailleurs ou d'habitants des environs qui viennent les assister sur place ou apportent vivres et argent. Et comme le dit l'un d'eux : « On se sent chaque jour un peu plus forts. »

Correspondant LO

## • Lois européennes contre les immigrés

# Une directive de la honte

Jeudi 22 mai, après des mois de négociations entre les États européens, le Comité des représentants permanents des 27 pays membres de l'Union européenne a adopté un projet de loi instaurant des règles communes pour les expulsions et le bannissement des étrangers qui n'ont pas de papiers en règle.

Si cette directive européenne est définitivement adoptée, en France le temps maximum de rétention d'une personne refusant l'expulsion pourrait être porté à 18 mois, au lieu de 32 jours aujourd'hui ; un an et demi de prison pour laisser aux gouvernements et aux administrations tout leur temps pour décider d'expulser ! Les enfants mineurs, même isolés, seraient aussi soumis à cette durée d'incarcération et l'aide juridique gratuite serait supprimée. Actuellement en France, un certain nombre de détenus réussissent à être libérés à l'issue des 32 jours de détention, grâce à des recours juridiques ou faute de documents obtenus dans ce laps de temps.

De plus, cette directive prévoit que l'étranger expulsable, mais refusant de partir volon-

tairement, serait frappé d'un bannissement de cinq années sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

Pour être applicable, ce projet de loi inique doit encore être validé par les 27 gouvernements et être soumis aux votes définitifs des députés européens, le 18 juin.

Sarkozy, qui, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, sera président pour six mois de l'Union européenne a applaudi cette annonce de nouvelles lois coercitives. L'an dernier en France, 31 000 étrangers ont été emprisonnés dans 25 centres de rétention administrative et 100 locaux de rétention. Demain si cette directive est votée et appliquée, le gouvernement pourra stigmatiser encore plus les étrangers et réaliser son rêve policier : des centres de rétention administrative dans toute la France, voire une prison pour étrangers dans chaque ville !

Les associations de défense des droits de l'homme et des immigrés appellent à se mobiliser contre cette « directive de la honte ». D'ores et déjà ils appellent à manifester le samedi 14 juin prochain. Il faut dire non à l'Europe forteresse et policière !

L.B.

## • Réforme de la Constitution

# Le droit de vote des étrangers passe aux oubliettes

Dans la semaine du 19 au 25 mai, dans une centaine de villes, dont Paris, un référendum a été organisé sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers – hors Union européenne – aux élections locales.

Sur Paris, il n'y a eu que 32 000 votants bien que la Ville soit organisatrice, peu d'habitants étaient au courant. 95 % des votants ont répondu oui.

Depuis dix ans, toutes les enquêtes d'opinion montrent que 60 % de la population est favorable au fait d'accorder ce droit de vote et d'éligibilité aux 3,5 millions d'étrangers qui vivent et travaillent en France. 17 des 27 pays de l'Union européenne reconnaissent en partie ce droit.

Mais depuis des années, les

gouvernements et Parlements, de droite ou de gauche, refusent cette réforme démocratique élémentaire. Sarkozy qui prône la diversité ethnique au gouvernement, refuse d'inscrire ce droit dans sa réforme de la Constitution.

Quant au Parti Socialiste, mardi 27 mai, lors de la conférence de presse de l'Hôtel de Ville à Paris, présentant les résultats, plusieurs associations d'immigrés ont demandé, à plusieurs reprises, qu'il s'engage à ce que ses parlementaires ne votent pas la réforme de la Constitution si ce droit de vote n'y figure pas. La maire adjointe socialiste qui présidait n'a pas répondu. Un silence probablement éloquent !

L.B.

• Liban

# Un équilibre fragile

**Au Liban, il aura fallu 18 mois de crise pour qu'un président de la République soit élu. Cela a été chose faite dimanche 25 mai avec l'élection du général Michel Sleimane, jusque-là commandant en chef de l'armée. Celui-ci a été finalement accepté comme l'arbitre possible, non seulement entre les différentes factions libanaises, mais aussi entre les différentes puissances qui se disputent l'influence sur le pays.**

La crise durait depuis l'automne 2006, au lendemain de la guerre menée par Israël contre le Liban l'été précédent et après que l'armée israélienne eut échoué dans sa tentative d'anéantir les milices du Hezbollah. Celui-ci, fort de son succès et se présentant comme le seul parti capable de mener la résistance à Israël, avait revendiqué une plus grande place au gouvernement, ce que les autres factions lui avaient refusé. Du même coup, aucun compromis n'avait été possible pour l'élection du président de la République, prévue en novembre 2006 et, depuis, des militants du Hezbollah campaient au centre de Beyrouth, exigeant une place pour leur parti. Une partition de fait s'installait entre les secteurs tenus par les milices du Hezbollah, en particulier au sud, et les secteurs sunnites, chrétiens et druzes. À plusieurs reprises, des affrontements éclataient, prenant de plus en plus un caractère d'affrontements confessionnels, notamment entre musulmans sunnites et chiites.

Au-delà de la raison officielle de l'affrontement, la place plus ou moins grande accordée dans le gouvernement aux représentants du Hezbollah, il y a la lutte d'influence entre les différentes factions confessionnelles, dans un pays où le colonialisme français, pour régner, a construit des institutions basées sur elles. Ainsi, le président de la République doit être chrétien maronite, le Premier ministre musulman sunnite et le président de la Chambre des députés musulman chiite.

Traditionnellement, les dirigeants impérialistes américains et français se sont appuyés sur les dirigeants chrétiens libanais pour

imposer au Liban un gouvernement pro-occidental, correspondant par ailleurs aux intérêts de la petite fraction de bourgeois affairistes dominant le pays. Plus récemment, ils ont pris appui de plus en plus sur les dirigeants musulmans sunnites, entre autres sur le clan Hariri, milliardaire enrichi dans la spéculation immobilière du Golfe à l'Arabie saoudite et au Liban même, lui-même allié au clan druze de Walid Joumblatt et à différentes factions chrétiennes. En revanche les dirigeants de la communauté chiite, mécontents de n'avoir que la portion congrue dans le partage du pouvoir, ont cherché et trouvé l'appui de pays voisins comme la Syrie et l'Iran.

Du coup l'affrontement entre factions confessionnelles reflète, jusqu'à un certain point, l'affrontement entre les différentes puissances : d'une part les puissances occidentales et leurs alliés locaux, d'Israël à l'Arabie saoudite, aux États du Golfe et à l'Égypte, de l'autre l'Iran et la Syrie qui, pour les États-Unis, sont les ennemis du moment. Et le compromis trouvé le 25 mai illustre le fait que, pour l'instant, l'affrontement débouche plutôt sur un match nul.

Le Hezbollah mais aussi derrière lui la Syrie et l'Iran ne demandent rien d'autre que de parvenir à un compromis, non seulement au Liban mais plus généralement avec les dirigeants impérialistes. Par ailleurs les États-Unis et Israël se sont englués en Irak, en Afghanistan et en Palestine. Après leurs prétentions à remodeler le Moyen-Orient en fonction de leurs intérêts et en battant en brèche toutes les puissances concurrentes, ils doivent revoir leurs ambitions à la baisse, au moins pour l'instant, et rechercher quelques compromis. Les pourparlers de paix ouverts, comme on l'a su récemment, par Israël avec la Syrie en sont d'ailleurs un autre signe.

C'est cette situation qui a ouvert la possibilité de désigner comme président le chef d'une armée qui avait évité de s'impliquer trop directement dans le conflit. La guerre civile qui menaçait le Liban est donc suspendue, au moins pour un temps. Mais on peut se demander combien.

André FRY



Michel Sleimane, le nouveau président du Liban, passe les troupes en revue.

## L'armée, finalement arbitre

Tout au cours de la crise ouverte fin 2006, les dirigeants de l'armée libanaise ont manœuvré avec suffisamment de finesse pour s'imposer comme un arbitre. Ils ont évité de prendre parti trop ouvertement dans le conflit, de peur d'ailleurs que l'armée elle-même n'éclate entre ses factions confessionnelles. L'armée a aussi augmenté son prestige en donnant l'assaut, au printemps 2007, aux milices intégristes retranchées dans le camp palestinien de Nahr-El-Bared. Enfin, son chef Michel Sleimane a ménagé ses relations avec tous, y compris avec le Hezbollah et avec le régime syrien, dont l'influence est ainsi reconnue.

C'est ce qui vaut à Michel

Sleimane d'être aujourd'hui élu président de la République avec le soutien de toutes les factions, mais aussi avec celui de tous les États arabes puisque c'est la Ligue arabe elle-même qui a recommandé son élection.

On peut bien sûr se demander combien de temps le fragile équilibre politique ainsi retrouvé au Liban pourra se maintenir : non seulement cela peut dépendre de nombreux facteurs extérieurs, mais ces mois d'affrontements laissent de profondes traces et ont encore accentué la division du pays et les ressentiments entre les différentes communautés, qui peuvent à tout moment déboucher sur de nouveaux heurts entre les différentes milices.

Quant aux problèmes urgents pour la population, ils sont toujours plus pressants. Le pays est détruit en partie par la guerre, ses infrastructures sont déliquescents, l'inflation dévore le pouvoir d'achat et l'économie ruinée ne laisse à beaucoup, sans travail, d'autre solution pour survivre que le système D ou les aides dispensées par les chefs de telle ou telle communauté.

Ce n'est pas l'accord au sommet intervenu entre les différentes factions qui apportera une réponse à ces questions. Il faudra que la population les pose elle-même, en dépassant des divisions confessionnelles qui ne mènent qu'à l'impasse.

A.F.

## • Viet Nam

# Trente ans après la guerre Les tueurs responsables... mais pas

Une cour d'appel fédérale de New York a débouté des civils vietnamiens, victimes de « l'agent orange », de leur plainte contre Dow Chemical, Monsanto et trente autres firmes chimiques américaines.

L'agent orange était un défoliant à base de dioxine fabriqué par les industriels en question et dont près de 70 millions de litres furent déversés sur le Vietnam entre 1961 et 1971. Pour l'état-major américain, il s'agissait de tuer la végétation afin d'affamer les paysans, les contraignant ainsi à fuir vers les villes où ils seraient plus facilement contrôlés... ou bombardés. Mais la dioxine ne s'attaque pas seule-

ment aux plantes, c'est aussi un poison extrêmement nocif pour les hommes. Ce que ses fabricants comme ses utilisateurs savaient pertinemment.

Devant le nombre de soldats américains intoxiqués, alors qu'ils n'étaient soumis qu'indirectement à l'agent orange, l'armée a renoncé à l'utiliser en 1971. En 1984, les firmes chimiques ont même indemnisé plusieurs dizaines de milliers d'anciens combattants américains en échange de l'arrêt des poursuites. Dow Chemical, Monsanto et les autres admettaient de fait la toxicité de l'agent orange sur les humains... du moins ceux de nationalité américaine.

Mais des millions de Vietnamiens ont été touchés et ont développé des cancers. De plus, l'empoisonnement atteint les générations suivantes puisque les femmes ayant été en contact avec la dioxine donnent souvent naissance à des enfants malades ou atteints de graves malformations.

Ce sont quelques-unes de ces victimes vietnamiennes que la justice américaine vient de débouter car, dit le jugement, « l'agent orange a été utilisé comme défoliant et non comme un poison fabriqué pour atteindre les populations humaines ». En somme, du

• Angola

# Sarkozy en visite

## Qu'importe la dictature s'il y a du profit en vue

**Sarkozy a fait le 23 mai une visite de quelques heures en Angola. Objectif affiché : tourner la page de l'Angolagate, un scandale autour d'un important trafic d'armes entre 1993 et 2000 à destination de l'Angola, alors en pleine guerre civile avec les rebelles de l'Unita.**

Dans le cadre de cette affaire qui a jeté un froid dans les relations entre les deux pays depuis dix ans, plusieurs personnalités politiques françaises comme Jean-Christophe Mitterrand,

Jacques Attali, Charles Pasqua et l'ex-préfet Jean-Charles Marchiani, soupçonnées d'avoir touché d'importantes commissions, devraient prochainement comparaître devant la justice. Des personnalités angolaises, proches de l'actuel président Eduardo Dos Santos, ont également été citées, mais la justice française a récemment et opportunément abandonné toute poursuite à leur rencontre.

Sarkozy n'a pas caché que sa volonté de renouer avec le régime angolais est loin d'être désintéressée. En effet, l'Angola

figure au deuxième rang des pays producteurs de pétrole d'Afrique derrière le Nigeria et possède, selon les spécialistes, d'immenses réserves pétrolières. Il est en outre le cinquième producteur mondial de diamants. Enfin, le pays sort de vingt-sept ans de guerre civile et le marché de la reconstruction laisse miroiter de juteux contrats pour les groupes français.

À commencer par Total qui, déjà présent sur ce marché, souhaite devenir dans un délai de deux ou trois ans le premier des opérateurs pétro-

liers dans ce pays. Sont également sur les rangs, Thalès qui a signé un contrat de 140 millions d'euros visant à fournir un système de télécommunications civiles et militaires, et Bolloré – l'ami de Sarkozy qui ne lui refuse ni son yacht, ni son avion pour son usage privé – qui souhaite pour sa part mettre la main sur la modernisation et la gestion du port de Luanda. Areva espère décrocher des droits d'exploration de gisement d'uranium dans le sud, enfin la Société Générale vient d'accorder aux

autorités angolaises un crédit de 300 millions de dollars destinés au financement des échanges entre les deux pays.

Et il importe peu à Sarkozy et aux représentants des grands groupes qui l'ont accompagné que le régime de Dos Santos soit corrompu jusqu'à l'os et que la population de l'Angola vive dans la misère. Leur préoccupation, c'est de renforcer leur participation au pillage des richesses de ce pays et d'en tirer de plantureux profits.

Roger MEYNIER

Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE** n° 113 (mai 2008)

**La crise financière**

La folie meurtrière de l'économie capitaliste

**Côte-d'Ivoire, Haïti**

Révoltes contre les affameurs

**Italie**

De la fin du gouvernement Prodi au retour de Berlusconi

**Les élections américaines**

Trois candidats... tous différents et tous pareils

**Kenya**

Le coût sanglant d'un héritage empoisonné

**Prix : 1,50 euro**

**Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro**

• Italie

# Le paquet anti-immigrés de Berlusconi

Après une campagne électorale largement axée sur la sécurité et attribuant toute la responsabilité de la délinquance aux immigrants clandestins, le nouveau gouvernement Berlusconi se devait de lancer rapidement une loi anti-immigrés. Le « paquet sécurité » qu'il vient d'annoncer n'y va pas par quatre chemins.

Il prévoit que la durée maximum d'enfermement dans les centres de rétention soit portée à dix-huit mois au lieu de soixante jours actuellement. Si un étranger en situation irrégulière commet un délit, la peine prévue par la loi italienne sera augmentée d'un tiers. Un étranger condamné à une peine d'emprisonnement supérieure à deux ans sera expulsé. On considérera comme un crime le fait d'utiliser des mineurs comme mendiants, visant ainsi les familles roms dont les enfants font la mendicité ou proposent de laver les voitures aux carrefours. Enfin, le fait d'immigrer clandestinement en Italie serait considéré comme un délit puni de six mois à quatre ans de prison.

Pour Berlusconi, pour les politiciens venus de l'extrême droite qui composent son parti et pour le parti xénophobe de la Ligue du Nord qui s'est joint à sa coalition, la cible toute trouvée, responsable de la délinquance, n'est pas les différentes mafias qui contrôlent une partie des affaires et même du territoire ; elles sont trop puissantes et ont trop de complicités au sein même des couches dirigeantes. Ce ne se sont pas non plus les patrons qui, en négligeant toute sécurité dans les entreprises, sont responsables d'une moyenne de



Immigrés roms fuyant après l'incendie de leur campement à Ponticelli.

quatre morts par jour d'accident du travail. Non, ce sont les immigrants et c'est contre eux qu'ils tentent de retourner le mécontentement et le malaise social.

Cela peut déboucher sur une véritable « guerre des pauvres » comme on l'a vu lorsque des habitants d'un quartier défavorisé de Naples, Ponticelli, ont mené une expédition punitive contre un camp rom. Mais surtout, les bandes de voyous racistes, toujours prêts à aller s'attaquer à plus faibles qu'eux, se sentent visiblement autorisés à passer aux actes. Ainsi le 24 mai à Rome, un groupe d'une vingtaine de personnes encagoulées, arborant des croix gammées sur leur foulard, ont fait une des-

cente dans un quartier dont les commerces sont tenus par des Indiens ou des Bengalais, cassant les vitrines et dévastant les magasins.

Bien sûr, le maire de Rome Gianni Alemanno, issu de l'extrême droite, a désavoué officiellement cette action. Mais lui-même vient de se faire élire au terme d'une campagne sécuritaire dans laquelle il a promis l'expulsion de 20 000 étrangers sans papiers de la capitale. Au fond, les voyous du 24 mai n'ont fait qu'appliquer ses recommandations et si des faits analogues se sont produits à Turin, à Milan, à Novare, c'est bien parce que cela fait partie d'un climat sciemment entretenu par ses semblables.

Face à la dégradation sociale que ressentent particulièrement les couches les plus pauvres, il est commode de tenter de les lancer contre plus pauvres qu'elles, pour éviter qu'elles s'en prennent aux capitalistes qui en sont responsables. Les partis de gauche italiens qui étaient au gouvernement il y a encore deux mois portent eux aussi leur part de responsabilité dans cette évolution, ayant apporté leur pierre à la campagne de criminalisation des immigrants.

Pourtant, c'est bien dans la lutte contre leur système capitaliste et ses défenseurs que l'unité des travailleurs – italiens comme immigrants – devra se reconstituer.

Sylvie MARÉCHAL

# coupables

moment que ce poison n'avait pas été utilisé en tant que tel, les Vietnamiens ne seraient que des « victimes collatérales » d'une entreprise à caractère agricole.

Le porte-parole de Dow Chemical s'est dit « satisfait de la décision du tribunal ». Les fabricants de poison vont pouvoir dormir en paix sur leurs profits et ceux qui ont ordonné les bombardements sur leurs lauriers. Certains qu'ils sont d'avoir, en plus de Dieu, la justice des USA à leur côté.

Paul GALOIS

## • Fusion ANPE-Assedic

### Pour une pression accrue sur les chômeurs

Dans un rapport sur la fusion ANPE-Assedic, rendu le 21 mai, Jean-Marc Boulanger, l'Inspecteur général des affaires sociales, prône notamment la multiplication par trois du nombre de chômeurs suivis par des cabinets privés.

Le rapport remis à Christine Lagarde, ministre de l'Économie, devrait aboutir à la mise en place d'un organisme dont la fonction serait d'accélérer le « retour à l'emploi » des chômeurs.

Il définit le « candidat cherchant un emploi » comme « le premier acteur de son accès à l'emploi ». Il serait donc impli-

citement responsable de sa situation. Conséquence directe, « chaque personne à la recherche d'un emploi doit se consacrer à ce travail à plein temps et saisir toute opportunité », avec pour contrepartie « le versement d'une éventuelle ressource d'assurance ou de solidarité et l'accès aux services gratuits de l'opérateur public ». Autrement dit, les indemnités chômage seraient la rémunération d'un travail de recherche d'emploi.

Le rapport fixe l'objectif de confier à des cabinets privés, appelés Opérateurs privés de placement (OPP), 100 000 chômeurs au lieu de 36 000 actuellement, tandis que 200 000

seraient suivis par le nouvel organisme ANPE-Assedic.

Le rapport prend bien soin d'indiquer qu'il n'existe aucune preuve que le secteur privé soit plus efficace que le secteur public, mais affirme que la concurrence du privé permet au service public « de créer de nouveaux services, de modifier ses pratiques ».

En clair, la pression sur les chômeurs pour leur faire accepter n'importe quelle offre d'emploi présentée comme « raisonnable » sera accentuée. Tandis que des officines privées réussiront à faire de l'argent avec le placement des chômeurs.

David MARCIL

### Comment être assujetti à l'ISF et ne pas payer d'impôts

Les contribuables assujettis à l'ISF doivent faire leur déclaration de patrimoine au fisc avant le 15 juin. Mais, dans sa sollicitude, le gouvernement a tout prévu pour leur permettre d'échapper à cet impôt (qualifié de « marxiste » par un chroniqueur du *Figaro* !) : il leur suffit d'investir dans une PME pour obtenir une réduction d'impôt équivalant à 75 % de la somme versée, jusqu'à hauteur de 50 000 euros. La seule condition est que cet argent reste bloqué pendant cinq ans.

Mais le gouvernement n'est jamais trop prévenant envers les plus aisés, qu'ils soient ou non assujettis à l'ISF. Il a donc ôté un frein qui existait dans la loi sur le « paquet fiscal » d'août 2007, et ceux-ci peuvent maintenant placer de l'argent dans leur propre PME ou dans celle de

leur conjoint, concubin, partenaire pacsé... et bénéficier en même temps d'une baisse d'impôts.

95 % du demi-million de contribuables payant l'ISF acquittent moins de 50 000 euros. Le petit tour de passe-passe qui consiste à leur permettre d'investir dans une PME, à commencer par la leur, permettrait donc à la quasi-totalité d'entre eux de ne plus payer cet impôt. Inutile alors pour le gouvernement de heurter une opinion qui verrait d'un mauvais œil la suppression de cet impôt qui est plus un symbole qu'une attaque au portemonnaie des plus riches : il suffit de donner le moyen de le contourner.

M.L.

## • En marge de la Coupe de France de football

### Bienvenue chez les – dangereux – imbéciles !

Avant de se rendre au stade de France où allait se dérouler la finale PSG-Lyon de la Coupe de France de football, le soir du samedi 24 mai, un groupe de supporters du club parisien a une nouvelle fois affiché la couleur, celle de l'extrême droite et du racisme.

À la station Saint-Michel du RER parisien, où certains d'entre eux se rassemblent, paraît-il, avant de se rendre au Stade de France, plusieurs dizaines de supporters, écharpes et maillots sur les épaules, ont passé à tabac un jeune homme d'origine maghrébine qui attendait son train. Des voyageurs ont vu, auparavant, « des centaines de bras faisant le salut nazi », entendu « des slo-

gans comme « la France aux Français » et des chants nationalistes, et il semblerait que ce ne soit que grâce à d'autres usagers et à la rapidité du conducteur du train que le jeune homme ait pu échapper à ses agresseurs.

Après l'affaire, il y a deux mois, de la banderole « anti-Ch'tis » et clairement antiouvrière, œuvre de certains supporters du PSG affichant des tendances d'extrême droite, le club des Boulogne Boys, avait été dissous par la ministre de l'Intérieur.

Ce geste purement symbolique ne risquait pas d'enrayer le phénomène : d'autres regroupements existent parmi les fans du PSG, sous d'autres noms,

qui encouragent les mêmes comportements furieux, xénophobes et racistes.

Ces multiples clubs et sous-groupes de fans prospèrent autour de la gigantesque entreprise du sport-fric, pour laquelle la vente de dizaines de milliers de places dans des lieux tels que le Stade de France est surtout un moyen de commercialiser des hectares d'espaces publicitaires et de vendre du spectacle aux différents médias. Qu'importe alors si cela draine, en même temps, certains groupes aux relents nauséabonds, à l'aise dans l'exaltation nationaliste et le mépris affiché des classes populaires.

Viviane LAFONT

## • Frais bancaires

### Une limite, bien timide et tardive

Le décret d'application de la loi fixant un plafond aux frais bancaires en cas d'impayés est entré en vigueur le 15 mai.

Votée en novembre 2007, au terme d'une longue bataille juridique opposant associations de consommateurs et banques, la loi limitera désormais les frais facturés par les banques en cas de rejet de chèque à 30 euros pour ceux d'un montant inférieur ou égal à 50 euros, et à 50 euros pour les chèques d'un montant supérieur à 50 euros. Ce

texte précise aussi que les banques ne pourront exiger plusieurs fois des frais sur un chèque rejeté, comme certaines d'entre elles le pratiquaient jusque-là.

Cette loi, de l'aveu même de son initiatrice, la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, n'avait rien de bien méchant à l'égard des banques. Celles-ci disposaient encore de larges marges pour faire des profits sur leurs clients distraits ou qui ont des problèmes de fin de mois, ou bien d'ajustement entre leurs dépenses et l'arrivée de leur salaire ou pensions sur leur compte.

Mais elle a tout de même provoqué la protestation d'établissements bancaires qui en estimaient le manque à gagner à plusieurs dizaines de millions d'euros, expliquant sans rire que cela pourrait mettre les banques en difficulté !

Elles protestent donc et crient famine. Et pourtant on ne leur demande pas de restituer à leur client les millions, voire les milliards d'euros qu'elles ont empochés grâce à des tarifs que même le gouvernement Sarkozy a estimés excessifs. C'est dire !

Cédric DUVAL

D.M.

## • Draguignan

### Le gendarme s'autorise à tuer

Un jeune gitan de 27 ans a été tué vendredi 23 mai par un gendarme après s'être échappé de la gendarmerie de Draguignan, en ayant sauté par une fenêtre. Le gendarme a tiré à sept reprises et le fugitif, touché par trois balles, est mort dans le parc d'une école privée voisine.

Dimanche 25 mai, le procureur de la République avait ouvert une information pour « homicide volontaire », tandis que le gendarme était suspendu par sa hiérarchie, à la demande

du ministre de la Défense. Mais les juges d'instruction ont finalement opté pour la qualification de « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Quant à l'avocat du gendarme, il a déclaré que celui-ci avait « fait usage de son arme conformément au code de la défense ».

Il est malheureusement vrai qu'un décret de 1903 autorise un gendarme, après avoir fait des sommations, à ouvrir le feu sur une personne cherchant à

s'échapper, alors qu'un policier, n'étant pas un militaire, ne peut en principe tirer qu'en cas de légitime défense. Cette autorisation spécifique à la gendarmerie a été d'ailleurs largement utilisée au début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment quand Clémenceau, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur depuis 1906, envoyait les gendarmes et la troupe briser les grèves, faisant notamment six morts en 1908 à Vigneux et à Villeneuve-

Saint-Georges en banlieue parisienne. Une simple demande de se disperser précédait l'ouverture du feu.

Devant l'annonce du drame, des incidents ont éclaté dimanche 25 mai à Draguignan, les proches de la victime laissant éclater leur colère. Un des leurs est mort, alors qu'il ne menaçait personne, parce qu'un « gardien de l'ordre » s'est senti autorisé à le cribler de balles.

## • AstraZeneca – Dunkerque

### Victoire de la grève

Mardi 27 mai, après huit jours de grève, les travailleurs de l'entreprise pharmaceutique AstraZeneca de Dunkerque ont obtenu presque tout ce qu'ils demandaient : 100 euros brut d'augmentation et une indemnité supralégale de départ ou de licenciement pouvant aller jusqu'à 30 mois de salaire, salaire brut et primes comprises,

pour celles et ceux dont l'emploi serait supprimé en octobre 2009 à la suite de la délocalisation d'une production en Inde.

C'est le premier mouvement d'une telle ampleur avec 70 % de grévistes sur 600 personnes à l'effectif, depuis la création de l'usine en 1991. Au piquet de grève, il y a eu en permanence quelques dizai-

nes, voire une centaine de grévistes et quelques travailleurs d'autres entreprises. Vendredi 23 mai, le directeur des ressources humaines est sorti justifier la politique de la direction... au moment de l'arrivée d'une centaine de marins-pêcheurs. Devant le personnel et les marins il s'est trouvé vite à bout d'arguments et a préféré filer !

Lundi 26, la direction a obtenu du tribunal des référés de Dunkerque la levée du blocage de l'entrée principale. Mais de toute façon, la production étant à l'arrêt, cette décision en faveur des patrons était un coup d'épée dans l'eau, et le lendemain matin la grève était toujours aussi forte. Alors la direction, qui pour un chiffre d'affaires

d'un milliard d'euros a distribué l'an passé 760 millions aux actionnaires et qui prétendait au début de la grève qu'il n'y avait pas d'argent, a finalement reculé.

Les grévistes ont voté le protocole d'accord et célébré leur victoire en chantant *l'Internationale*.

Correspondant LO

## • Zodiac – Rochefort (Charente-Maritime)

### Licenciements en cascade

En avril, l'entreprise de bateaux pneumatiques Zodiac a annoncé que son site historique de Rochefort (154 salariés) fermerait en 2009. Cela fait suite à l'incendie d'un atelier de cette usine, dont les salariés ne sont en rien responsables. La direction en profite pour économiser la reconstruction de l'atelier, mais son plan est plus large car deux autres fermetures d'usines sont prévues, en Espagne et en Grande-Bretagne.

Mais voilà maintenant qu'à son tour, l'équipementier automobile-plasturgiste KPI (ex-Foggini) annonce un nouveau plan de licenciements de 30 salariés (sur 196 restants). Cela suscite une émotion d'autant plus vive sur la ville que Rochefort a déjà été sinistrée par la fermeture de Rol-Tech (usine de contreplaqué) en 2000, et que des menaces pèsent sur les 900 salariés d'EADS-Sogerma. KPI comme Zodiac invoque des difficultés, mais Zodiac appartient au géant militaro-industriel Carlyle, et KPI est sous-traitant du groupe Renault. Ces groupes peuvent et doivent payer pour le maintien des emplois.

Les travailleurs de Zodiac et de KPI en lutte contre les licenciements ont saisi l'occasion des manifestations des 15 et 22 mai pour se faire entendre nombreux.

Correspondant LO

## • Hôpital de Montargis (Loiret)

### Bachelot n'a que des mots pour soigner les maux de la Santé

La ministre Bachelot cherche à cacher la misère qui sévit de plus en plus dans les services hospitaliers pour les personnels et les usagers. Le comité d'accueil qui l'attendait à l'hôpital de Montargis mardi 27 mai était d'autant plus en colère qu'elle s'est bien gardée de venir parler, même deux minutes, avec les agents de l'hôpital rejoints par plusieurs dizaines d'usagers.

Plus de 80 personnes s'étaient déplacées pour dénoncer le manque de moyens, les

franchises médicales et les craintes face aux projets de mixer les activités libérales et celles relevant du service public.

Tout ce que les personnels et les usagers avaient à dire, la ministre ne voulait pas l'entendre et une quinzaine de cars de gendarmes, policiers et agents des RG l'ont aidée à garder sa sérénité et son inoxydable sourire. Elle était principalement là pour congratuler le député maire, rapporteur d'un rapport sur la Sécurité sociale qui occulte les causes

du déficit : d'une part les dégrèvements de cotisations patronales dont profitent les grosses entreprises, d'autre part le chômage, les petits salaires et les emplois à temps partiel imposé.

Elle réfute une volonté de fermer des services à l'hôpital de Montargis. Quelle confiance peut-on avoir dans des paroles qui relèvent du discours de circonstance ? Mais surtout, elle ne répond rien sur les conditions de travail qui empirent, les heures supplé-

mentaires non payées, le manque de personnel, de structures d'accueil et de soins pour la population... Et qu'en sera-t-il pour les plus petits hôpitaux du département, Pithiviers, Gien et Beaune-la-Rolande ?

Non, vraiment, ce slogan, elle ne voulait pas l'entendre : « Sarko, Bachelot, Bolo(ré), Pineaud, Votre pouvoir d'achat et votre santé sont assurés, vous nous avez juste oubliés ! »

Correspondant LO

## • Peugeot SA

### 5 796 euros par jour pour le PDG !

Le groupe Peugeot vient de publier, en vue de l'assemblée des actionnaires, un certain nombre de rapports sur ses comptes 2007. On peut les consulter sur son site internet, et la lecture en est édifiante.

On lit dans ces documents officiels que la mise en œuvre d'un plan d'économies, dans le secteur automobile du groupe (PCA), s'est traduite par une baisse d'effectifs de 4 000 dans le groupe PSA au niveau mondial. Mais en France, il y a eu 8 000 suppressions d'emplois. PSA peut se vanter que les « frais de personnel » PCA ont diminué de 47 millions d'euros. C'est bien plus en réalité, puisque les primes de licenciement – 161 millions d'euros – ne sont pas distinguées des salaires.

Pour les travailleurs, ce sont donc des suppressions d'emplois et des augmentations au compte-gouttes ; mais pour ceux qui exploitent leur travail, tout va bien : le chiffre d'affaires est en augmentation et le bénéfice officiel est de 4 260 euros par salarié PSA dans le monde.

En réalité, c'est même près du double si on réintègre dans les bénéfices ce que la direction en a sorti par un artifice comptable. Et les dirigeants, qui justifient les compressions de personnel en expliquant aux travailleurs qu'ils coûtent trop cher, trouvent leur propre valeur inestimable. Ainsi leur rémunération a augmenté de 60 %. Le précédent PDG avait touché, pour le premier mois de 2007, 94 011 euros, soit 2 611 euros par jour. Son successeur, Streiff, a touché lui 1,9 million d'euros pour le reste de l'année, soit 5 796 euros par jour. C'est plus de cinq mois de smic net par jour ! Ajoutons à cela 140 000 stock-options et des jetons de présence. Thierry Peugeot, président du Conseil de surveillance PSA, en a touché pour 457 000.

Si la famille Peugeot paye si bien son PDG, c'est qu'elle en gagne bien plus en tant qu'actionnaire : la famille Peugeot est en effet la première fortune française... de Suisse.

Mais cela ne suffit pas : Streiff propose que l'assemblée



Le salaire du PDG s'envole mais celui des ouvriers se traîne.

des actionnaires l'autorise à racheter (pour destruction) jusqu'à plus d'un milliard d'euros d'actions de l'entreprise, ce qui devrait faire gagner encore plus d'argent aux actionnaires. Il propose aussi de leur verser 351 millions d'euros de dividendes (suspense : vont-ils accepter ?) et souhaite attribuer 2 500 000 stock-options

aux dirigeants.

On comprend dans ces conditions que ces malheureux soient aidés par l'État : PCA a bénéficié de près de 33 millions d'euros d'exonérations aux dépens de la Sécurité sociale et sa taxe professionnelle a baissé de 33 %.

Correspondant LO

## • ArcelorMittal – Gandrange (Moselle)

### Neuf jours de grève contre les conditions de la fermeture

La grève et le blocage de l'usine, initiés par les travailleurs du four électrique de l'aciérie de Gandrange, a pris fin mercredi 21 mai. Démarrée neuf jours plus tôt, la grève était restée minoritaire, seule la CGT soutenant les grévistes, les autres syndicats dont la CFDT, majoritaire, y étant opposés. La grève s'effilochant, les grévistes ont préféré lever le blocage et voter la reprise du travail. 48 d'entre eux se sont prononcés pour cesser la grève et 12 pour continuer, mais avec le sentiment d'avoir fait tout de même reculer, au moins partiellement, la direction.

Ce qui avait provoqué la colère, c'était les conditions de la fermeture de l'aciérie et d'un train de laminoir. La direction imposait des mesures scandaleuses, comme une seule offre de mutation à

prendre ou à laisser ou encore des horaires déments jusqu'à la fermeture avec le passage de cinq équipes à trois et des semaines pouvant aller jusqu'à 48 heures de travail.

La grève a permis des avancées modestes, mais qui n'auraient pas existé sans le coup de sang des aciéristes qui ont surtout eu le sentiment, depuis des mois, d'être baladés avec le feuilleton des promesses de Sarkozy et des projets de reprise qui ont tous échoué.

Au lieu d'une seule mutation, les travailleurs auront la possibilité d'un deuxième choix, qui restera toutefois soumis à l'acceptation par la direction. La direction s'est engagée à maintenir les salaires sur deux ans. Par ailleurs, les salariés nés jusqu'en 1952 pourront rester à Gandrange à mi-temps tout en étant payés 80 % du salaire, ce qui concerne 208 travailleurs sur

le millier de l'usine. Ensuite, une centaine d'emplois devant se libérer pour cause de départs en retraite au laminoir couronnes et barres, le seul secteur de Gandrange qui doit rester, elle a promis de donner ces postes à des travailleurs dont l'emploi est supprimé. Enfin, sur les rythmes de travail prévus d'ici la fermeture, elle a promis de revoir sa copie même si rien n'est fixé pour l'instant. Quant aux heures de grève, les retenues seront étalées sur quatre mois, un tiers étant pris sur les RTT ou les jours de congé.

Les grévistes ne regrettent pas leur mouvement. D'autant que le camarade soleil ne s'étant, lui, pas mis en grève pendant ces neuf jours de blocage, ils ont repris le travail nettement plus bronzés que les membres de la direction !

Correspondant LO

Le cortège des travailleurs de STMicroelectronics, lors de la manifestation du 22 mai à Grenoble.



## • STMicroelectronics (Grenoble)

### Prenez vos congés... quand c'est bon pour le bilan !

Chez STMicroelectronics, une des dernières trouvailles de la direction est de demander aux salariés de prendre le maximum de congés chaque trimestre. Cela permet de « déprovisionner » l'argent que représente le paiement de ces congés payés afin qu'il n'apparaisse pas au bilan et ne le grève pas, paraît-il !

Telle est donc la dernière subtilité comptable du patron. STMicroelectronics compte environ 45 000 salariés dans le monde dont une dizaine de milliers en France, pour fabriquer des composants semi-conducteurs. Coté au CAC 40, il doit soumettre son bilan chaque trimestre au marché mondial et les membres du conseil d'administration essaient ainsi de le satisfaire.

À Grenoble, la direction a donc demandé le 16 mai à tout le personnel, hors production, de prendre huit jours de congé au deuxième trimestre, et ceci par une note comminatoire. Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : après le quasi-blocage des salaires, qui n'ont pas augmenté autant que l'inflation, on nous dit comment prendre nos congés !

Lundi 19 mai, les syndicats

ont réagi par des tracts et une pétition, la CGT, quant à elle, a organisé une assemblée générale. Sur les 2 400 salariés du site, essentiellement des ingénieurs, les plus de 300 présents ont crié des slogans tels « Libérez nos congés », « Des congés pour les salariés, pas pour satisfaire les actionnaires ! » Puis ils sont partis en manifestation dans le site en passant par les halls de deux des principaux bâtiments, se faisant largement entendre au passage. Et c'est à environ 150 qu'ils ont terminé à l'étage de la DRH, plus bruyants encore, tapant des pieds et des mains. Les membres de la DRH se sont sentis obligés de sortir de leurs bureaux pour nous faire savoir qu'ils nous avaient entendus mais que la décision ne dépend pas d'eux, etc.

Nous sommes repartis en scandant nos slogans, nous réunissant dehors, déterminés à nous retrouver dès le vendredi suivant. Depuis, la direction a fait paraître une note adoucie et la hiérarchie semble vouloir ne pas faire de vagues auprès des salariés. Elle semble avoir décidé de nous laisser tranquilles pour nos congés...

Correspondant LO

## • Gepor – Illange (Moselle)

### Il serait temps de gagner plus et de travailler moins

Mercredi 21 mai, les travailleurs en grève de Gepor ont voté la reprise du travail à la majorité de la soixantaine des présents. Ils avaient démarré leur grève avec le soutien de la CGT à plus d'une centaine (sur quatre cents salariés) en revendiquant, contrairement à ce que voudrait Sarkozy, de travailler moins mais de gagner plus.

En effet, depuis la fusion de plusieurs sous-traitants d'Arcelor en 2004 pour créer Gepor, les travailleurs subissent un cycle de travail en continu à sept jours d'affilée. Ils revendiquaient donc le retour à l'horaire en cinq équipes qu'une partie d'entre eux avaient avant 2004 et qui est un horaire courant dans la sidérurgie. Travaillant sur le site ArcelorMittal de Florange, dont ils assurent une partie du ravitaillement et la

logistique, leur grève avait des conséquences sur la production de l'usine et ils ont eu à faire face à de grosses pressions de la direction d'ArcelorMittal. Le papier baptisé « accord sur la prévention des conflits » signé par tous les syndicats sauf la CGT n'a nullement empêché les travailleurs, très déterminés, de se mettre en grève. Au début, la direction ne voulait rien savoir puis elle a fini par reculer, même si le mouvement a fléchi.

Si les travailleurs de Gepor n'ont pas obtenu la cinquième équipe, ils ont gagné huit jours de repos supplémentaires (28 par an au lieu de 20) avec l'engagement de la direction d'embaucher douze personnes pour les compenser. Sur le plan des salaires, ils ont obtenu une prime de vacances de 225 euros brut ainsi qu'une augmentation

de la prime d'éloignement (de 4,88 euros à 6 euros par poste de travail). De plus, l'ensemble du personnel touchera une prime de reprise de 225 euros, ce qui revient quasiment à payer les heures de grève sans le dire.

Ces résultats sont loin d'être négligeables. D'ailleurs, les grévistes ont repris le travail à petite vitesse. La direction de Gepor, elle, a juré ses grands dieux avoir dépensé tout le bénéfice réalisé en 2007 dans la satisfaction des revendications. Mais aucun gréviste n'a sorti son mouchoir : tout le monde sait que Gepor appartient à un groupe, ArcelorMittal, qui a fait 7,5 milliards d'euros de bénéfices l'an dernier.

Correspondant LO

## • Impôts

### Les agents en grève

**Les syndicats ont appelé le personnel des Finances à faire grève le jeudi 15 mai avec l'ensemble de la fonction publique, contre les suppressions de postes ainsi que contre le projet de loi sur la mobilité professionnelle dans la fonction publique, un projet dont de nombreux articles contribuent à diminuer les droits des salariés.**

Le premier d'entre eux est celui de la garantie de l'emploi. Les 13 000 suppressions d'emplois depuis 2000 dans les services des impôts et du Trésor ont eu lieu par la biais des non-remplacements des départs en retraite. Par ce projet, le gouvernement souhaite que les suppressions d'emploi puissent concerner les agents en fonction : en cas de réorganisation de service, un agent aura jusqu'à trois propositions de réorientation professionnelle, à prendre ou à laisser. S'il les refuse, il pourra être mis en disponibilité d'office sans salaire, en clair licencié.

Jeudi 15 mai, 44 % des agents des impôts ont été en grève, la manifestation parisienne a été réussie ; les slogans contre les licenciements,

contre la mobilité-précarité, contre Sarkozy, étaient largement repris.

À partir du lendemain vendredi 16 mai, la grève reconductible a été décidée dans de nombreux centres parisiens. Depuis, chaque jour, des assemblées générales de personnels sont tenues ; on y débat et on y vote les différentes modalités d'action selon les sites. C'est la grève avec blocage des hôtels des impôts et la distribution au public et aux agents de tracts d'explication de notre grève qui ont la préférence.

Dans la semaine du 19 mai, de nombreux hôtels des impôts étaient fermés un ou plusieurs jours, certains toute la semaine. Le jeudi 22 mai, 500 agents se sont rassemblés

devant Bercy avant de rejoindre tous les manifestants opposés à la réforme des retraites. Certains d'entre nous en ont profité pour leur distribuer des tracts sur ce projet qui concerne les fonctionnaires des trois fonctions publiques.

Lundi 26 mai, la direction générale a eu recours à la police pour faire rouvrir les portes des impôts dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris, bloquées depuis une semaine. Pour autant, l'heure n'est pas à céder à l'intimidation. Les travailleurs des impôts ont bien l'intention de poursuivre la mobilisation sans attendre le 10 juin, jour où la loi doit passer au Parlement. Et si la grève a commencé aux impôts, chacun est bien conscient que le mouvement devrait s'étendre au-delà des agents des impôts, à toute la fonction publique.

Correspondant LO



L'hôtel des impôts de Paris 17<sup>e</sup> après l'intervention de la police le 26 mai.

### La grève à Grenoble

Depuis le 15 mai, jour de grève dans la fonction publique, une partie des agents du centre des impôts de Grenoble est restée en grève, à l'appel de la CGT, du SNUI (Syndicat national unifié des impôts) et de FO.

Sur 250 agents, ils sont environ 80 chaque jour à tenir un piquet de grève devant l'hôtel des impôts, où les contribuables affluent en cette période de déclaration de revenus. Le 15, puis le 22 mai, jour de grève pour les retraites,

on comptait plus de 46 % de grévistes.

Comme tous les secteurs de la fonction publique, les agents des impôts subissent, depuis des années, les plans d'austérité gouvernementaux. Mais la dégradation va s'accroître avec les annonces massives de suppressions d'emplois. La presse annonce 60 000 suppressions pour le ministère des Finances, dans les dix ans à venir.

Accompagnant cette dégringolade sans précédent

des effectifs, Sarkozy a lancé en juillet 2007 la RGPP (révision générale des politiques publiques) qui va conduire à des restructurations, fusions, privatisations, créations d'agences touchant tous les ministères. C'est ainsi que les services des impôts doivent fusionner avec ceux du Trésor public.

Les grévistes sont aussi inquiets du projet de loi relatif « à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique », avec la mobilité accrue des fonctionnaires,

## • RIC (Vierzon)

### Un jeune ouvrier mort au travail

**Mercredi 14 mai après-midi un jeune travailleur de 26 ans a été tué dans l'immense dépôt de la société RIC, dans la zone industrielle des Forges à Vierzon, à la suite de l'explosion d'un obus. Les travailleurs les plus proches ont été soufflés.**

La RIC est une entreprise de récupération, contrôlée depuis peu par Veolia, qui s'est considérablement agrandie ces dernières années. À Vierzon, sur le site d'origine, qui a l'aspect d'une « casse », sont découpés, cassés, réduits en morceaux et récupérés toutes sortes d'objets en métal.

Au moment du drame, ce sont des travailleurs turcs d'une entreprise sous-traitante venue de la région de Nancy qui se chargeaient de la découpe au chalumeau des milliers d'obus sans ogive entassés dans l'enceinte emplie de ferrailles et de métaux. Cette entreprise, payée à la tonne, avait évidemment tout intérêt à ce que le maximum d'obus soient découpés dans le minimum de temps.

Le matin, une petite explosion d'un obus avait alerté les travailleurs. Mais ils furent incités à continuer le travail... jusqu'à ce qu'un autre obus explose violemment, faisant une victime, ce jeune travailleur turc.

La justice est saisie. Les interrogations sont nombreuses parmi les travail-

leurs de la ville : d'où sortent ces obus ? Sont-ils démilitarisés ? Pourquoi a-t-on continué à faire travailler l'équipe après une première explosion ? Comment travaillent les entreprises sous-traitantes ? Quelle production impose Veolia ?

Ce dont les travailleurs de la RIC et de la zone industrielle sont convaincus, eux, c'est que les conditions de travail ont conduit au drame. Sur ce chantier de récupération, le travail doit être fait vite, en traitant le plus gros tonnage possible dans les délais imposés. Tous les grands groupes financiers comme Veolia sont à l'affût d'entreprises comme la RIC qui leur rapportent sans doute très gros. Ils ne se préoccupent que d'une seule chose : la façon dont les bénéfices rentrent. C'est cela qui a tué.

Pour ceux qui, sur les chantiers, nous poussent à une productivité maximum et pour ceux qui tirent les marrons du feu, dirigeants et actionnaires, la vie d'un travailleur compte moins que les profits !

Correspondant LO

l'affectation sur plusieurs postes à temps partiels, la possibilité de licenciement, et la possibilité pour l'administration d'avoir recours à l'intérim, ce qui était jusqu'à aujourd'hui interdit. De plus, de récents décrets attribuent le versement de primes à la mutation, restructuration ou « au départ volontaire ».

Les grévistes protestent donc contre toutes ces sales mesures mais aussi pour la défense de leur pouvoir d'achat et des retraites.

La grève a commencé à s'étendre à plusieurs centres du pays. À Grenoble, mardi 27 mai au matin, la police appelée par le directeur n'a pas pu intervenir pour lever le piquet de grève qui bloque l'entrée du centre, les non-grévistes ayant fait savoir qu'ils refuseraient d'entrer dans ces conditions.

Ce n'est qu'un début et les grévistes espèrent une contagion très rapide de leur mouvement.

Correspondant LO

## • Centre Hospitalier Belfort Montbéliard

### Dans les hôpitaux, embauchez !

**Mardi 27 mai, c'était la troisième fois que les hospitaliers se mobilisaient à Belfort et Montbéliard, (sans parler des deux dernières journées nationales auxquels ils ont bien participé). À l'appel de l'intersyndicale, 400 personnes ont débrayé à Belfort pour manifester leur hostilité aux projets de la direction, tandis que dans le même temps et dans les mêmes conditions, à Montbéliard, à 15 km, le personnel s'est retrouvé à 150 devant l'entrée de l'hôpital.**

En effet, une rafale de restrictions applicables immédiatement a été annoncée.

D'abord le service de diabétologie de Montbéliard (une

vingtaine de lits) a été fermé le 15 mai, réduit à une simple consultation, avec encore moins de lits dans le service de Belfort censé accueillir dorénavant tous les patients hospitalisés. Le gouvernement veut accélérer la suppression des « doublons » entre Belfort et Montbéliard, depuis qu'il y a eu la fusion entre les deux hôpitaux. Il y a cinq ans, c'était le service de pédiatrie de Montbéliard qui fermait, dans cette zone de 300 000 habitants, dont beaucoup résident à plus de 60 km de l'un des deux établissements.

Dans le même temps, il est aussi annoncé la suppression de 85 postes, titulaires et contractuels pour moitié, alors que tous les services sans exception sont en manque chronique de personnel, que la situation est de

plus en plus intenable ! Au lieu d'allouer à l'hôpital public les moyens qui manquent, le gouvernement veut s'attaquer au prétendu déficit – 8 millions d'euros au centre hospitalier de Belfort - Montbéliard (CHBM) – en diminuant les effectifs, et avec comme conséquence des remises en cause d'acquis et d'aménagement des 35 heures.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> juin : les 2 heures 30 de récupération pour les dimanches et jours fériés travaillés doivent être supprimés, les horaires de nuit raccourcis de 10 heures 30 à 10 heures pour que les agents de nuit fassent plus de nuitées dans l'année, les 20 minutes de RTT qui étaient placées en fin d'horaire du matin seront placées ailleurs pour rallonger la

présence.

L'annonce de ces mesures a provoqué une protestation massive. Le 6 mai, à l'heure où le conseil d'administration devait se réunir, environ 600 employés au total, autant à Montbéliard qu'à Belfort, de tous les services, toutes les catégories, y compris des médecins, ont débrayé, se sont rassemblés, et ont crié leur indignation. Le conseil d'administration, sur demande des élus, a rejeté majoritairement ces mesures ; la direction a dû entamer des discussions avec les syndicats. Un exemple : pour « donner de la sérénité aux personnels trop stressés », qui sont souvent rappelés au travail pendant leur repos, il est envisagé d'organiser une heure

d'astreinte chaque fin d'après-midi, payée un quart d'heure, pour quatre infirmières (deux à Belfort et deux à Montbéliard) qui devraient être prêtes à faire une nuit de travail dans la foulée en cas d'appel !

Pour maintenir la pression pendant ces négociations bidon, seule la CGT a appelé de nouveau à se réunir le 19 mai, et le 20 à débrayer. À Montbéliard, 150 blouses, aussi blanches que dynamiques, sont allées manifester en ville, et remettre une motion aux élus de l'agglomération. À Belfort, une centaine se sont rassemblées devant l'hôpital, contents de réaffirmer leur opposition à cette cure d'austérité contre eux et les malades. Parmi le personnel mobilisé, les discussions sont nombreuses et l'idée d'une

## • Clermont-Ferrand

### École des travailleurs sociaux en lutte

**Depuis le 27 février, date d'un décret du gouvernement relatif à la gratification de certains stagiaires en formation pour devenir éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants ou assistants sociaux, les étudiants de ces professions manifestent.**

Ce décret qui peut sembler un avantage, puisque certains d'entre eux recevraient 398,13 euros par mois pendant un stage de plus de trois mois, se transforme en obstacle. En effet, cette décision a été prise sans qu'aucun moyen financier soit prévu pour les établissements qui reçoivent les stagiaires ; c'est-à-dire souvent des associations subventionnées par la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales) le Conseil régional ou le Conseil général. 60 % d'entre eux refusent d'accueillir des étudiants en stage à la rentrée de septembre.

De plus, pour ces établissements, l'argent correspondant à cette gratification doit être pris sur le budget du personnel et les étudiants n'acceptent pas d'être des salariés au rabais en concurrence avec le personnel en place qui les forme.

C'est donc contre ce décret qu'à une forte majorité, et soutenus par le personnel de l'école, les étudiants sont en grève depuis le mardi 20 mai. Ils ont rejoint la manifestation du 22 mai avec leurs revendica-

tions, car comme le disait une étudiante : « *Nous ne voulons pas de ce décret. Si le gouvernement cherchait vraiment à résoudre la précarité, il proposerait des solutions correctes contre la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du prix des logements ; ou bien encore la création d'un revenu minimum ou des bourses décentes pour les étudiants.* »

Décidés à ne pas en rester là, les étudiants ont contacté le personnel des différents établissements et ont encore manifesté nombreux mardi 27 mai, comme dans d'autres villes, contre ce décret inadapté.

Correspondant LO



## • Cartonnerie Allard – Compiègne

### Mécontentement sur les salaires

À l'usine de Compiègne de la cartonnerie Allard, qui compte près de 150 salariés sur les 500 de cette PME, les ouvriers des deux équipes ont décidé vendredi 23 mai de ne pas reprendre le travail. Le mécontentement porte sur les salaires, comme dans beaucoup d'autres usines. Cela fait en effet deux ans que l'augmentation est de 0 % !

C'est pourquoi, mercredi 21 et jeudi 22 mai, alors que se tenaient les négociations sala-

riaux à la maison mère de Brives, les travailleurs ont parlé de revendiquer 120 euros d'augmentation par mois. La direction, elle, proposait 1,7 %, allant jusqu'à 3 % pour les plus bas salaires, soit à peine 30 euros pour les salariés au smic.

À l'issue de la journée du 23 mai, la direction proposait un minimum de 46 euros brut. Lundi 26 mai, une des équipes décidait de continuer la grève. Le directeur, ne parvenant pas

à faire venir des travailleurs dans son bureau pour discuter, dut sortir pour le faire... sous la pluie. Certains travailleurs ont pu constater avec amusement qu'il avait pour une fois « mouillé sa chemise ».

Enfin la direction a proposé d'augmenter le « minimum » à 48 euros et de payer la journée de grève du lundi. Cette fois les choses en sont restées là. Mais le mécontentement n'est pas retombé pour autant. Dans cette usine

qui tourne en 2 x 8 le travail est fatigant : le salaire oscille entre le smic et 1 400 euros au bout de vingt ans d'usine, pour les ouvriers en production.

Or Allard est peut-être une PME, mais elle affiche tout de même un bénéfice de près de 2 millions d'euros, si l'on en croit la direction elle-même. Ces deux journées de grève ont donc plutôt mis les travailleurs en forme... pour de prochaines échéances.

Correspondant LO

• Juin 68

# Quand partis de gauche et syndicats poussaient à la reprise du travail

**Annoncé lundi 27 mai 1968, le protocole de Grenelle avait été repoussé par les travailleurs. Face aux grèves et occupations d'usines qui se poursuivaient, le gouvernement semblait désespéré par la tournure des événements. La gauche se risquait alors à se présenter comme capable de constituer un gouvernement de rechange.**

Le 28 mai, Mitterrand, alors secrétaire de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) regroupant entre autres la SFIO et le Parti Radical, appelait de Gaulle à « *comprendre son devoir* » et à se retirer, annonçant sa candidature à la présidence de la République en cas de vacance du pouvoir et proposait Mendès France comme Premier ministre. Du PCF, il n'était pas question, mais son secrétaire général, Waldeck Rochet, avertissait immédiatement qu'« *il n'y a pas en France de politique de gauche et de progrès social sans le concours actif des communistes* », qu'il fallait « *assurer la relève du pouvoir gaulliste par un gouvernement populaire et d'union démocratique s'appuyant sur les partis de gauche* », dont il n'était pas question d'exclure le PCF, « *prêt à prendre, dans un gouvernement d'union démocratique, toutes les responsabilités qui sont celles du grand parti des travailleurs qu'est le PCF* ». La CGT emboîtait le pas et appelait à manifester pour « *un changement politique ouvrant la voie au progrès social et à la démocratie* ». Elle se déclarait prête à participer à une rencontre, « *qui s'impose d'urgence* » disait-elle, réunissant les partis de gauche et « *les représentants des organisations syndicales décidées à aller de l'avant* ».

## de Gaulle n'abandonnait pas le terrain...

C'était rayer un peu vite de Gaulle et la droite de la scène politique. De Gaulle, qui avait disparu « *mystérieusement* » le 29 mai, réapparaissait le 30, présidait le conseil des ministres et, à la radio, annonçait ses intentions : « *Je ne me retirerai pas* », « *Je ne changerai pas de Premier ministre* ». Pompidou restait donc en poste. Le référendum était repoussé, mais « *je dissous l'Assemblée nationale* », déclarait de Gaulle. Il annonçait des élec-

tions législatives pour les 23 et 30 juin et ne laissait aux partis politiques que jusqu'au 9 juin pour déclarer leurs candidats. Il lançait également un appel à « *l'organisation de l'action civique* » contre « *une entreprise totalitaire* », expression qui visait bien plus le PCF que les groupes d'extrême gauche. Les Comités pour la Défense de la République s'organisaient très officiellement, de même que l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle. La droite se ressaisissait et pour bien le signaler à l'ensemble du pays, dans la soirée du 30 mai, une importante manifestation de soutien au gouvernement, soigneusement préparée et organisée par les mouvements gaullistes, se déroulait sur les Champs-Élysées.

## ...mais les grèves continuaient

Le gouvernement voulait montrer qu'il tenait ferme la barre et qu'il n'était pas question de céder la place peu ou prou. Mais il n'aurait jamais pu sortir de la crise engendrée par l'agitation étudiante, la vague de grèves et la paralysie de l'activité économique sans l'aide des partis de gauche et des grandes centrales syndicales, dont la plus influente, la CGT. Ceux-ci emboîtaient immédiatement le pas à de Gaulle en présentant une victoire aux élections législatives prochaines comme le seul objectif important à se fixer.

Pourtant toutes les grandes entreprises restaient en grève et les travailleurs étaient loin d'abandonner leur terrain, celui des usines, pour se saisir d'un bulletin de vote. Ils allaient devoir affronter une droite agressive, la police d'un gouvernement décidé à mettre fin au mouvement gréviste, mais aussi dans leur propre sein la CGT, le PCF et les partis de gauche prêts à brader la grève pour les élections. Ceux-ci allaient permettre ainsi à la bourgeoisie de sortir de la crise rapidement et à peu de frais, les patrons n'étant guère disposés à faire des concessions supplémentaires par rapport au « *constat* » de Grenelle.

Cela n'empêchait pas de Gaulle et la bourgeoisie de dénoncer durement PCF et CGT, qui ne ménageaient pourtant pas leurs efforts pour faire reprendre le travail et n'avaient

de cesse de dénoncer les « *gauchistes provocateurs* ».

De leur côté, un peu partout, les patrons organisaient des votes à bulletin secret pour la reprise du travail... le plus souvent sans aucun succès. Le 10 juin, au moment où débutait la campagne électorale et où Pompidou lançait « *Au travail ! Ce doit être la devise de la France* », la grève était toujours bien là. Certes, des reprises avaient lieu ici ou là, mais le tra-



Pendant que les dirigeants de la gauche préparent les élections, la droite relève la tête.



vail n'avait toujours pas repris dans des secteurs importants comme à Renault, Peugeot, Citroën-Simca, la SNCF, la RATP, les banques, les grands magasins, etc., et c'est cela qui marquait la situation. Les travailleurs n'acceptaient pas les miettes lâchées par le patronat à Grenelle et tenaient bon, même si les partis de gauche comme les syndicats n'avaient plus pour perspective que l'échéance électorale fixée par de Gaulle.

## Vers les élections

Dans le cadre de la préparation de ces élections, le gouvernement durcissait sa politique. Le 10 juin, il interdisait les manifestations pendant la durée de la campagne électorale, puis prononçait la dissolution de onze organisations d'extrême gauche, dont Voix Ouvrière, organisation qui a précédé Lutte Ouvrière.

Quelques jours plus tôt, le 6 juin, à l'usine Renault de Flins, il avait envoyé les CRS, qui se déchaînaient contre les ouvriers et les étudiants venus les soutenir, sans réussir pourtant à briser la grève. Le lendemain, *L'Humanité* racontait les faits à sa façon : « *Sous le prétexte mensonger d'aider les ouvriers, des commandos dirigés par Alain Geismar (un des leaders étudiants) ont ouvertement provoqués des heurts, fournissant à la police gaulliste l'occasion d'une*

*intervention* ». Il n'était donc pas question de la moindre solidarité vis-à-vis de ceux qui faisaient face aux brutalités de la police. L'opération était renouvelée dans la nuit du 10 au 11 juin, pour venir à la rescousse du patron de Peugeot, à l'usine de Sochaux-Montbéliard. Pour forcer la reprise que refusaient les travailleurs, des milliers de CRS et de gardes mobiles investissaient l'usine, faisant deux tués au cours des affrontements. Face à cette violence policière et alors que les étudiants appelaient à des manifestations de soutien aux travailleurs de Flins et de Sochaux, brutalement réprimées, le PCF gardait réserve et silence.

La CGT et le PCF poussaient partout dans le sens de la reprise, isolaient les grèves et les grévistes, n'hésitaient pas à mentir avec aplomb aux travailleurs d'un secteur ou d'une entreprise pour les conduire à voter la reprise, en racontant

que le secteur d'à côté, ou l'usine d'à côté, était déjà en train de reprendre le travail. Après cela, la campagne électorale ne pouvait que se solder par un désastre pour une gauche mettant ainsi toutes ses forces au service de la reprise du travail. Ce n'est pas cette attitude qui pouvait séduire les jeunes et les travailleurs qui aspiraient à un changement de société. Quant à ceux qui étaient choqués par les affrontements et leurs conséquences, ils s'exprimèrent massivement en faveur de la droite, et les 23 et 30 juin, un raz de marée gaulliste sortit des urnes.

Pendant que les partis de gauche comptaient leurs voix, leurs sièges et leurs pertes, des grèves isolées se poursuivaient, dont celle des ouvriers de Citroën qui ne votèrent la reprise du travail que le 24 juin, après cinq semaines de grève.

Lucienne PLAIN

**Deux brochures de Lutte Ouvrière**  
- Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale

Prix : 8 euros

- Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière dans les événements de mai-juin 1968

Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

## • Sarkozy et le pouvoir d'achat

# Intéressement, participation et surtout poudre aux yeux

« Je veux être le président du pouvoir d'achat » : c'est le leitmotiv de Sarkozy depuis sa campagne présidentielle. À l'époque, il ajoutait même : « Le problème de la France, c'est que les salaires sont trop bas et que les prix sont trop élevés. » Un an plus tard, les salaires sont dans le même état et les prix ont flambé.

Mais comment augmenter les salaires, quand on ne veut surtout pas toucher aux profits des actionnaires ? Comment faire semblant de prendre en compte les problèmes de la population, quand on est ouvertement du côté de la minorité fortunée et que cela vous fait dégringoler dans les sondages ?

Le président, en mal de popularité, est donc revenu sur le sujet lors d'une visite d'usine pour affirmer : « La question du partage du profit est légitime. » Après tant d'audace verbale, il a ressorti deux dispositifs éculés.

D'abord, la participation, ce vieux gadget des gaullistes : obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés, elle attribue à ceux-ci des fonds qui doivent rester bloqués pendant cinq ans. Sarkozy envisage de permettre le déblocage immédiat des sommes concernées, qui seront alors soumises à l'impôt.

Mais le grand cheval de bataille de Sarkozy, est désormais l'intéressement aux bénéfices de l'entreprise. Cet intéressement est aujourd'hui facultatif et



n'existe que là où un accord entre le patron et les syndicats en fixe le mode de calcul : c'est le cas dans les deux tiers de grandes entreprises et dans seulement 11 % de celles de moins de cinquante salariés. Pour développer ce mode de « partage » d'une toute petite partie des bénéfices, Sarkozy propose aux patrons un crédit d'impôt de 20 % sur les sommes versées au titre de l'intéressement. Ce calcul s'appliquerait à la totalité des sommes, pour les entreprises qui concluraient leur premier accord. Pour les sociétés ayant déjà un accord mais qui le rendraient plus favorable aux salariés, ce crédit s'appliquerait aux sommes supplémentaires consacrées à l'intéressement.

Cependant, rien de tout cela ne sera obligatoire. Et si les entreprises ne jouent pas le jeu ? Le gouvernement veut « exhorter » les patrons à ouvrir avec les syndicats des négociations salariales régulières et même il les menace, s'ils ne le font pas, de voir

leurs allègements de charges diminuer de 10 % – vers la mi-2010 ! Mais comme l'a ajouté Sarkozy : « Discuter ne veut pas nécessairement dire conclure (...) il faut se parler. »

Sa défense du pouvoir d'achat se révèle pour ce qu'elle est : de la poudre aux yeux. Le Medef ne s'y est pas trompé : il a vu une « bonne nouvelle » dans cette déclaration présidentielle. Moins d'impôts, pas de contrainte, pas de mesure générale mais une discussion éventuelle entreprise par entreprise : il est difficile d'avoir les mains plus libres... pour ne pas augmenter les salaires !

Autant dire que Sarkozy et ses propos d'illusionniste auront du mal à abuser tous ceux qui voient leur pouvoir d'achat dégringoler. Pour les travailleurs, le seul « partage du profit » qui ait un sens, ce serait une véritable augmentation des salaires en prenant sur les bénéfices des grandes sociétés et les fortunes des actionnaires.

Sylvie MARÉCHAL

## • Les dividendes toujours en hausse

# Pour que vivent les actionnaires... et crèvent tous les autres

En mars, la presse patronale se plaignait que les bénéfices déclarés des 40 plus grandes entreprises du pays, celles composant le CAC 40, n'aient progressé « que de 2 % », pour atteindre, excusez du peu, 100 milliards d'euros. Cela permettait encore une progression de 13,6 % sur deux ans. Mais le *Journal du dimanche* vient de rendre publique la progression du dividende qui sera distribué cette année aux riches actionnaires de ces géants de l'industrie, de la finance et du commerce : ce sera plus 30 % pour France Télécom, BNP-Paribas et AXA, plus 18,3 % pour Sanofi-Aventis, plus 14 % pour LVMH.

Pour tous ces trusts multimilliardaires, qui sont les véritables maîtres du pays, il s'agit d'abord et avant tout de remplir les poches de leurs principaux actionnaires. Ainsi Total, qui affiche en dollars une progression de 6 % de ses bénéfices, a décidé d'augmenter de 11 % les dividendes versés. Quant à Air France-KLM, qui afficherait un résultat en repli de 16 % par rapport à celui de l'an dernier, ses actionnaires n'en verront pas moins leurs dividendes augmenter de 21 %.

Cette année, les analystes financiers se plaignent, car la hausse vertigineuse de la part des profits redistribuée aux actionnaires pourrait connaître un ralentissement. Comme on le voit, il serait somme toute bien relatif. En 2007 les actionnaires de ces seules quarante entreprises avaient vu leurs dividendes augmenter de 21 % en une seule année, pour s'établir à 32 milliards d'euros. Mais en plus de cette redistribution directe, une part toujours croissante des bénéfices est consacrée par ces sociétés à

racheter leurs propres actions. Car, en diminuant ainsi le nombre total de ces dernières, elles assurent un dividende encore plus important aux actionnaires restants. 8 milliards d'euros ont été détournés pour cela en 2007 par les entreprises du CAC 40.

L'an passé, 40 % des bénéfices ont donc été directement ou indirectement consacrés à la rémunération des actionnaires. Dans certaines entreprises ce taux est même supérieur : 53 % chez Vivendi et près de 70 % pour



Total. Cela n'empêche pas les grands patrons et leur personnel politique de rabâcher leurs mensonges sur les « sacrifices nécessaires pour maintenir les profits qui assureront la croissance de demain ». La seule croissance qui les intéresse est celle de leur résultat.

En tous les cas, cet accaparement des richesses au profit des actionnaires se fait au prix de la diminution permanente de ce qui est laissé aux travailleurs qui les créent. En vingt-cinq ans, de 1978 à 2003, malgré l'augmentation importante du nombre de salariés, la part des salaires dans l'ensemble des revenus disponibles dans le pays est passée de 67 % à 53 %. C'est cette évolution qu'il faut inverser, et au plus vite.

Paul SOREL

## • Seillière

# Ces messieurs de la famille

S'il a quitté la présidence du Medef, Ernest-Antoine Seillière préside toujours le conseil de surveillance de la société d'investissements Wendel, qui rassemble 950 actionnaires descendant des fameux maîtres de forges Wendel et Schneider. Or ça grogne dans les rangs, depuis qu'on a appris par la presse que quinze dirigeants s'étaient, il y a tout juste un an, partagé 4,7 % du capital, soit à l'époque 324

millions d'euros. Seillière en avait, à lui seul, touché le quart : 79,8 millions.

Du coup, d'ici l'assemblée générale du 11 juin, il propose des rendez-vous collectifs aux actionnaires qui auraient des inquiétudes sur la façon dont le groupe Wendel est dirigé. Mais surtout il essaie de savoir de qui est venue la fuite : d'un directeur aux dents longues, d'un membre du conseil de surveil-

lance jaloux ?

Et voilà quels sont les soucis de ces quelques individus ou dizaines d'individus, dirigeants ou actionnaires. Tous bien d'accord pour faire le maximum de profit aux dépens des travailleurs, ils ne se chamaillent que sur la manière de la répartir entre eux.

Vincent GELAS